

BULLETIN
DE
l'Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BRUXELLES
PALAIS DES ACADÉMIES

Bulletin
de
l'Académie Royale
de
Langue et de Littérature Françaises
1969

BULLETIN

DE

*l'Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises*



BRUXELLES
PALAIS DES ACADÉMIES

SOMMAIRE

Albert Guislain	5
Dom Hilaire Duesberg	9
De quelques aspects des événements de mai 1968 (<i>Communication de M. Robert-Léon Wagner, à la séance mensuelle du 11 janvier 1969</i>)	14
Sauver César ? (<i>Communication de M. Marcel Thiry, à la séance mensuelle du 19 avril 1969</i>)	37
« L'héroïque baiser... », par M. Jacques Thomas	55
 CHRONIQUE	
Séances mensuelles de l'Académie	68
Hors de Belgique	73

Albert Guislain

Né le 29 novembre 1890, Albert Guislain est décédé le 27 janvier dernier après avoir aidé l'Académie d'une collaboration constante, avisée et généreuse depuis qu'il y avait été élu le 18 avril 1953. M. Gustave Vanwelkenhuyzen, directeur en exercice, lui a adressé en ces termes l'adieu de notre Compagnie, avant qu'il ne quitte sa maison de la rue Saint-Bernard où il avait réuni de riches souvenirs d'art et de littérature.

L'Académie royale de langue et de littérature françaises ressent douloureusement la perte qu'elle vient de faire en la personne d'Albert Guislain, l'un de ses membres les plus assidus.

Albert Guislain était entré à l'Académie en 1953. Il y occupait le siège laissé vacant par la mort de Louis Piérard, son ami. Au début même de cette année, il avait accepté — non sans quelque réticence — d'assurer les fonctions de vice-directeur auxquelles l'appelaient ses confrères. Sa santé lui donnait de l'inquiétude, mais il en parlait peu. Son entourage, ni ses amis, ni lui-même sans doute ne pouvaient imaginer que la fin fût si proche.

Jusqu'au moment où brutalement la maladie le surprit, il n'a cessé de mener l'existence la plus active et la plus remplie qu'on puisse concevoir. L'âge pourtant était venu où la plupart se hâtent de jouir de l'*otium cum dignitate*. Mais lui — on peut le supposer — se souvenait de ces simples et nobles paroles sur la vie et la mort qu'il prête, dans son délicieux *Caprice romantique*, au peintre Jean-Baptiste Madou, son héros :

« — Les hommes devraient comprendre qu'il leur appartient de résister à la mort. A eux de lutter contre elle. Combien hâtent leur fin en cédant à une espèce de renoncement. (...) Ils se laissent littéralement mourir. Croyez bien que moi, je n'entends pas lui

céder. Il faudra, pour m'abattre, qu'elle me prenne par surprise. » C'est par surprise, en effet, qu'elle le prit.

Encore qu'il n'y fût pas né, Bruxelles, où ses parents s'étaient fixés, fut la ville qu'il aima et dont il fit « sa » ville. Jeune écolier déjà, il se plaisait à en découvrir les vieux quartiers, les impasses et les venelles, les maisons à pignons, les fontaines, tous les coins pittoresques. De là, plus tard, ces livres pleins de charme et de révélations imprévues qui s'intitulent *Découverte de Bruxelles*, *Bruxelles atmosphère 10-32*, *Miroir de Bruxelles*, dont il faudrait pouvoir parler plus longuement pour en rendre la vie, la couleur, l'aimable fantaisie.

Le premier volume de cette trilogie parut en 1930. Quarante ans, dira-t-on, c'est un âge où l'on fait une entrée assez tardive dans la vie des lettres. N'oublions pas que, jeune avocat, il eut, comme beaucoup, des débuts difficiles et dut songer d'abord à assurer la matérielle. Ce qui, au surplus, ne l'empêcha pas de collaborer très tôt, dès l'âge de 17 ans, à de jeunes revues d'avant-garde, éphémères, comme elles le sont à peu près toutes. Après la guerre de 14-18, on trouvera son nom aux sommaires de la *Lanterne sourde*, de poétique mémoire.

Existence particulièrement active, disions-nous. Aussi le temps lui était-il précieux, ce temps qu'il partageait entre les devoirs du Barreau et les tentations de la littérature.

Il appartient à d'autres de dire sa longue et brillante carrière d'avocat à la Cour d'appel, les éloquents plaidoiries dont il fit retentir les salles d'audience du Palais de Justice, en échange desquelles il reçut, à son tour, ce qu'il a plaisamment nommé *Les Confidences du Mammouth*.

Son activité d'écrivain fut, elle, vouée pour une bonne part au journalisme. Mais non à n'importe quel journalisme. Dans son discours de réception à l'Académie, où il faisait l'éloge de Louis Piérard, journaliste comme lui, il explique comment il entend la tâche du chroniqueur et à quelle hauteur il la met. La page mériterait d'être citée tout entière et livrée aux méditations de ceux qui choisissent d'entrer dans la corporation.

« Soyons persuadé, déclarait-il notamment, que la fièvre d'actualité qui possède tout chroniqueur touche à la Poésie. Non seulement, elle y touche, mais c'est en soi-même une poésie

particulière. Elle a son esprit. Elle possède son style. Elle s'efforce de parler un langage entraînant et clair. Si l'on voulait, de temps en temps, considérer avec attention cette prose tenue pour périssable, l'on constaterait qu'elle porte souvent une phosphorescence qui, de longues années après avoir coulé sur le papier, au fil de la plume, se rallume soudain et brille d'un éclat singulier. »

L'on songe, en relisant ces lignes, aux alertes et fines chroniques qu'Albert Guislain, donnant l'exemple, publiait régulièrement tous les samedis dans le journal *Le Soir*. Qui n'a pas pris intérêt et plaisir à lire ces articles où la verve causeuse, la curiosité papillonante et la sûre information du courriériste se donnaient carrière à propos d'une actualité artistique, littéraire ou autre ? Sûrement cette « phosphorescence » se rallumerait en maintes pages des quelque vingt ou trente volumes reliés où l'écrivain a soigneusement conservé ces articles, témoins d'une collaboration de près de trente années.

A cause de cette activité de journaliste, Albert Guislain n'a pu nous donner tous les livres qu'il souhaitait écrire : nous savons que, depuis longtemps, il rêvait de consacrer un important ouvrage à Edmond Picard, l'une de ses plus vives admirations, à côté de celle qu'il vouait à Jules Destrée, son introducteur au Barreau.

Il resterait bien des choses à dire sur ce que nous lègue, en dehors même de son exemple de grand travailleur et d'ami des arts et des lettres, celui qui nous quitte aujourd'hui. De jeunes critiques, des chercheurs, des historiens de la littérature, s'y emploieront — il faut l'espérer — en songeant à mettre en relief tout ce qu'il y avait de vivant, d'attachant, d'infiniment sympathique aussi bien dans l'homme que chez l'écrivain.

Je voudrais dire encore le souvenir qu'il laisse à ses confrères de l'Académie. Je l'ai, pour ma part, approché de plus près ces dernières années où nous avons fait ensemble des recherches sur J.-K. Huysmans, une autre de ses plus anciennes admirations, et sur Jules Destrée.

Albert Guislain était — hélas ! il faut l'exprimer au passé — l'homme le plus amène, le plus cordial, le plus discret et le plus sensible qu'on pût trouver. Mille traits sont là, dans la mémoire de ceux qui l'ont fréquenté, pour préciser cette figure de grand « honnête homme » et de parfait serviteur des lettres qu'il incarnait.

L'Académie s'incline respectueusement devant M^{me} Albert Guislain, dont elle comprend et partage la tristesse profonde.

Au Confrère, à l'Ami, nous disons un ultime adieu, non sans promettre de veiller sur sa mémoire et de la maintenir vivante parmi nous.

Dom Hilaire Duesberg

Cinq semaines après avoir vu disparaître son vice-directeur Albert Guislain, l'Académie a été encore une fois douloureusement éprouvée par la perte d'un autre membre de sa section de littérature. Dom Hilaire Duesberg était né le 29 août 1888 ; élu parmi nous le 8 novembre 1952, il est mort le 10 mars dernier à Strasbourg, où il avait souhaité, étant affaibli par un accident récent, d'aller consulter un médecin qui était son ami. A la Tribune radiophonique de l'Académie, le 27 mars, M. Gustave Vanwelkenhuyzen a évoqué sa haute, savante et spirituelle personnalité.

A la grande table ovale, autour de laquelle a coutume de se réunir l'Académie de littérature, la Mort, frappant coup sur coup, a ouvert de grands vides. Après Joseph Calozet et Julia Bastin, qui nous quittèrent l'an passé, disparurent cette année même, à bref intervalle, Albert Guislain et Dom Duesberg. C'est ce dernier, dont la tombe vient à peine de se fermer, que je voudrais évoquer.

Il y a quelque six mois ses confrères se trouvaient réunis autour de lui pour fêter ses quatre-vingts ans. Comment se seraient-ils doutés, ce jour-là, en le voyant robuste et droit dans l'habit bénédictin où se carrait sa haute stature, que la fin dût être si proche ? Ses cheveux blancs couronnaient un visage serein ; sa parole était, comme à l'ordinaire, réfléchie et enjouée. Visiblement il était heureux de se voir entouré de l'estime et de l'amitié de ses confrères et l'on peut penser que ce fut là l'une de ses dernières joies.

L'Académie avait, en la circonstance, contribué à l'édition d'un volume qui, sous sa rouge couverture, recueillait bon nombre d'essais de lui, parus ici et là, au cours de ces trente ou quarante dernières années. *Adam, père des hommes modernes* devait l'originalité de son titre au premier texte de ces miscellanées. L'ensemble constitue, par sa richesse et sa variété d'inspiration,

une véritable somme où se reflètent les multiples aspects de la méditation et de la studieuse activité de son auteur.

En guise de remerciement — mais le merci n'eût-il pas dû plutôt venir de nous qui recevions chacun un exemplaire nominatif du précieux ouvrage ? — le Père Duesberg égrena des souvenirs. Il parlait de soi familièrement, évoquant tour à tour, sur un ton de moquerie légère, l'écolier de son enfance, le profès et le moine. Il esquissait ainsi, par l'anecdote, sa propre biographie, l'accompagnant d'une autocritique, l'une et l'autre amusante et amusée.

L'Académie étant entrée en séance, notre confrère nous entretenait encore, et sans que la fatigue se manifestât, d'un sujet dont il nous avait réservé la primeur. Il s'agissait des intrigues et des remous qui, dans les milieux religieux, entourèrent, en 1913, la mise à l'index de la *Sainte Chantal* de l'abbé Henri Bremond. Sujet assez audacieux, on s'en doute, où firent merveille, une fois de plus, l'érudition, la fine intelligence et l'indépendance d'esprit du commentateur. Cette communication, parue depuis dans le Bulletin de l'Académie, devait être la dernière publication de notre confrère.

Dom Hilaire Duesberg avait été élu à l'Académie en 1952, au titre littéraire. Il y succédait à Henry Carton de Wiart. Dans son discours de réception il fit, comme il est d'usage, l'éloge de son prédécesseur. Eloge habilement nuancé, où ombres et lumières se jouaient, au gré d'une critique volontiers ironique ou piquante, alentour d'une personnalité littéraire et politique parfois discutée, mais curieuse, certes, et représentative d'un milieu, d'une époque.

Comment l'Académie avait-elle été amenée à appeler à elle l'aimable et disert moine de Saint-Benoit ? « Je ne suis, déclarait-il avec trop de modestie, qu'un critique, un toiseur de phrase ». Le *toiseur de phrase*, qui vise en l'occurrence l'écrivain, le styliste, il faut ici, n'en déplaise à l'auteur de l'épithète, lui donner ce sens qui entend l'aisance, la finesse, l'originalité, en un mot la maîtrise.

Critique, certes, il l'était, et des plus informés, et des plus perspicaces, mais, plus spécialement, dans un domaine réservé, que la gent de lettres ignore ou néglige le plus souvent. Ce domaine

qu'il avait fait sien, est celui de l'Écriture Sainte, de l'histoire ecclésiastique, du dogme et de la propagation de la foi, toutes branches qu'il approfondit et continuera d'approfondir en les enseignant aux élèves du Mont César à Louvain, à ceux de Maredsous, de Fribourg et d'ailleurs. Toutes croyances aussi qu'il répandit, comme conférencier et comme prédicateur, parmi les fidèles accourus pour l'entendre à Bruxelles, à Paris, à Strasbourg — une ville qui lui était chère — et en combien d'autres lieux !

Fernand Desonay nous apprend que « sa bibliographie compte plus de sept cents numéros ». Comment, dans un tel ensemble, faire un choix, sans courir le risque d'oublier des pages essentielles ? Citons, un peu au hasard, ces *Scribes inspirés*, qui lui ont coûté, a-t-il reconnu un jour, douze années de recherches et de mise au point ; *le Roi Hérode*, où il se révèle habile portraitiste en même temps que romancier ; *Les Valeurs chrétiennes de l'Ancien Testament*, vivant résumé de son enseignement ; *Apologie... à ceux qui croient* où, quoi qu'en dise le titre, il ne s'adresse pas moins à ceux qui ne croient pas.

Me faisant parvenir *le Roi Hérode*, en 1961, il m'écrivait : « Ma littérature est très pieuse et je ne sais que vous offrir pour vous intéresser. Voici le Roi Hérode. Il a trente ans d'âge, mais il a le mérite, non seulement d'être épuisé comme il convient à un vieillard, mais d'avoir péri au pilon, dans la faillite du dépositaire. Il a la rareté des survivants. Je vous l'offre de bon cœur, espérant que vous lui ferez bon accueil comme on fait aux invalides. »

Disciple, à ses heures, de Maître François Rabelais et, par ailleurs, admirateur — avec des réserves, s'entend — d'Anatole France, Dom Duesberg ne dédaignait ni les plaisirs de la table, ni l'audace et l'alacrité des propos. Peu mondain, il se plaisait en la compagnie d'amis choisis, qui tous ne pensaient pas nécessairement comme lui. Il avait trop d'honnêteté et trop de franchise pour ne pas reconnaître celles-ci partout où elles se révélaient à lui. Dans sa conversation, comme dans ses écrits, il semait à pleines mains les saillies et les bons mots et ne croyait pas trahir la vérité en la traitant avec humour ou avec causticité. Sa liberté d'esprit et son ironie ne cédaient devant rien, ni

personne. Parlant de certaine politique vaticane, il se félicitait de ce qu'aujourd'hui « la barque de Saint Pierre ne fût plus conduite à la gaffe ». Que d'autres traits du même piquant on pourrait citer, qui ont fait rire plus d'un haut dignitaire de ses amis. On pourrait en faire un florilège auquel l'autorité ecclésiastique refuserait difficilement l'*imprimatur*.

Mais il faut en revenir à l'écrivain. Sans doute ici la meilleure façon est-elle encore de citer. Voici une réflexion qui rappelle, sinon par le sujet, du moins par la tournure de la phrase et la familiarité de l'image, l'auteur des *Pensées* : « Un encrier de poche, le petit doigt n'y peut tenir, mais le moyen d'en voir le fond à travers l'opacité de l'encre ? Tel maître passe pour profond qui est simplement abscons. »

Autre réflexion qui, dans son raccourci de maxime, ferait songer à La Rochefoucauld : « Il n'est pire préjugé que de se croire exempt de préjugé. »

Dom Duesberg n'a pas oublié ses classiques. Il n'en est pas obsédé non plus. Pour nourrie qu'elle soit des meilleurs textes sacrés ou profanes, sa pensée s'affirme neuve, originale, tant par elle-même que par le tour vif et frappant qu'il s'entend à lui donner. Ses écrits abondent en synthèses vigoureuses, en remarques caustiques et percutantes, en définitions heureuses, en trouvailles d'expression. Ni l'audace du propos, ni l'impertinence du terme ne sont faites pour l'effrayer. Il aime le paradoxe, non pour lui-même, mais pour l'attention qu'il éveille et la vérité qu'il met en évidence. Il écrit : « La messe obligatoire chaque dimanche sous peine de mort immédiate quelle opération fructueuse pour le monde des chaisières ! » Et ailleurs ceci qui, reprenant un mot connu, se trouve contredit — et combien ! — par sa propre œuvre : « Les moines, quand ils écrivent, ont trop de bonnes intentions pour ne pas faire de mauvaise littérature. »

Cette définition de l'homme politique : « L'homme politique a besoin de vivre dans une atmosphère de candeur. L'innocence est son habitat naturel. Sinon il est condamné à mourir asphyxié par les relents empoisonnés de sa propre cuisine. Un ministre des Affaires étrangères se doit d'ignorer l'existence du cabinet noir ; le Garde des sceaux ne sait rien d'une chambre des aveux spontanés. Comment nierait-il sans mentir s'il était au courant ? »

On n'en finirait pas de citer des exemples de cette sorte, où la moquerie se faisant tout à coup incisive, l'observateur, le sage, l'homme d'expérience accentue le trait pour rendre la réalité plus frappante.

Et voici que cette voix s'est tue, voici que cette présence nous est retirée, que cet esprit si fin, si délié, si indépendant, cette âme si délicate ont cessé de nous éclairer et de nous charmer.

Les funérailles de Dom Hilaire Duesberg à l'Abbaye de Maredsous avaient rassemblé bon nombre de ses amis et de ses admirateurs. Ce furent des instants particulièrement émouvants lorsque, l'office terminé, les moines vêtus de blanc s'avancèrent sur le parvis, entourant la dépouille mortelle de celui qui fut, durant tant d'années, leur compagnon de retraite et de méditation. Psalmodiant par intervalles : « Heureux celui qui meurt dans la paix du Seigneur », leur lent cortège le conduisit à l'étroit cimetière, aux petites tombes cernées de buis, qui s'allonge au flanc de l'Église abbatiale. Là, une fosse marquait le terme du voyage terrestre.

Il y a quelques mois, rappelant son élection à l'Académie, l'un de ses anciens élèves écrivait dans son enthousiasme : « Pierre Nothomb (...) ouvrit toutes grandes au Père Hilaire les portes de l'immortalité. » Aujourd'hui, tandis que ses confrères se recueillent dans son souvenir, le Père Hilaire, ayant franchi ce que Léon Bloy appelle la porte des Humbles, accède à une gloire qui resplendit sans pareille — telle était sa « conviction profonde » — hors de ce monde et hors du temps.

De quelques aspects des événements de mai 1968

Communication de M. Robert-Léon WAGNER
à la séance mensuelle du 11 janvier 1969

La crise qui éclata en France au mois de mai 1968 ne fut pas un phénomène isolé. Les troubles qui agitèrent la Faculté de Nanterre puis la Sorbonne avant de s'étendre en province avaient eu des précédents à Tokyo et à Berlin¹. Ils n'épargnèrent ni la Belgique, ni l'Italie ni la Pologne ni la Yougoslavie. En Amérique du Sud, Mexico et Montevideo relayèrent Paris. Un peu partout on assiste à la rébellion d'une fraction de la jeunesse. La généralité de ce mouvement lui confère la valeur d'un fait social. Est-il orchestré, dirigé de loin et de haut comme quelques-uns le prétendent ? C'est possible. Mais aurait-il pris une telle ampleur et des formes aussi aiguës si ses participants n'avaient été prêts à jouer le rôle qu'on leur offrait de tenir ? Les révolutions ne se déclenchent pas spontanément. Des causes lointaines les préparent. Des motifs concrets les provoquent. Partout où le mouvement se propage, les esprits non-prévenus discernent la conjonction de facteurs qui définissent une situation révolutionnaire ou pré-révolutionnaire. S'en dégagent les prodromes d'une crise de conscience, d'une inquiétude dont nous commençons à mesurer la profondeur et l'amplitude. Quant aux motifs occasionnels du mouvement, ils ont en chaque endroit des caractères particuliers. Le mouvement se diversifie selon les

1. Il faut lire la pénétrante analyse que Serge Bosc et Jean-Marcel Bouguereau ont donné du précédent berlinois sous le titre *Le mouvement des étudiants berlinois. Documents sur l'Université critique*, dans les *Temps Modernes*, XXIV, n° 265, juillet 1968, p. 1-79.

lieux. Il a pris et prendra autant de styles qu'il y a de pays et de régions prêts à se transformer.

Ce qui constitue un fait nouveau, c'est le milieu où la crise est née. Nous étions accoutumés à ce que la révolte partît des ouvriers ou bien, dans les sociétés de type féodal, des classes asservies de la population. Il incombera aux historiens et aux sociologues de démêler les causes diverses — économiques, sociales, politiques — qui ont ici mobilisé la jeunesse en catalysant en elle un sentiment de frustration. Ces savants ne tomberont pas, je l'espère, dans l'erreur de ne retenir du mouvement que ses aspects négatifs. Dans la révolte que suscitent de la part de consciences jeunes l'injustice, les abus engendrés ici par un totalitarisme intolérant, issus là de l'indifférence glaciale des capitalismes non tempérés, dans les sursauts qu'inspirent les égoïsmes nationaux, le racisme, le colonialisme, il y a des forces dont rien n'interdit d'espérer qu'elles auront tôt ou tard des effets heureux.

Pour nous, universitaires, le fait marquant est que la rébellion couva et surgit au sein des Facultés. Il y a eu de rares endroits où elle unit dans une étroite solidarité enseignants et enseignés, sans que l'existence et la forme de l'université fussent mises en cause. En maints autres — et en particulier en France — elle s'attaqua aux structures du lieu où elle avait pris naissance. Un des seuls pays où la contestation des étudiants et d'une partie des enseignants n'a pas été jusqu'à la révolte ouverte est l'Angleterre¹. L'effort intelligent fourni à temps par les Anglais en vue d'édifier des Facultés nouvelles, le génie qu'a ce peuple de diversifier à l'extrême ces types d'établissements, de laisser à chacun une large autonomie, de les administrer avec souplesse se sont révélés payants. Dans ce pays plus que nulle part ailleurs les étudiants sont à même de choisir, pour y travailler, un lieu conforme à leurs caractères, à leurs goûts, autant qu'à leurs compétences. Je ne ferai pas ici le procès du système

1. Même à l'Université libérale d'Essex où la contestation fut très vive, elle conserva une haute tenue et l'esprit y fit prévaloir ses droits. Les dommages matériels se limitèrent à une vitre cassée. Il faut dire que nombre d'enseignants non professeurs s'associèrent aux étudiants progressistes dans leur réaction contre le Sénat. Cf. Richard BOSTON, *The Essex affair*, in *New Society*, 23-5-1968.

universitaire français. Bien des hommes perspicaces, compétents, en avaient dénoncé les vices depuis longtemps. L'erreur des gouvernements qui se succédèrent depuis 1945 fut de laisser aller les choses, sinon de les aggraver. Les événements de mai et de juin découlèrent en grande partie de cette incurie. Incurie coupable, car les malformations du système et l'usure de ses rouages, l'insuffisance des crédits, l'inadéquation notoire des mesures qui auraient dû aménager ce qu'on appelle « un enseignement de masses » aboutissaient à décourager à la fois la bonne volonté d'un corps d'enseignants remarquablement sain dans l'ensemble et de haute valeur et la bonne volonté comme les espoirs des meilleurs étudiants. On a incriminé en haut lieu l'impuissance du corps enseignant à se réformer. Pour être juste, il faut dire qu'il se serait depuis longtemps réformé si on lui en avait donné les moyens. Il a suffi d'un coup porté par les étudiants et par une fraction active, éclairée, des enseignants pour disloquer une institution qui était devenue ruineuse. Un simple replâtrage n'aurait servi à rien. Nous en sommes au point où tout est à repenser avant de reconstruire et ce travail ne se fera pas en un jour.

* * *

Cette communication sur ces événements où la politique a eu tant de part est-elle déplacée dans votre Académie ? N'aurait-elle pas été mieux reçue par des moralistes ? Je me suis posé la question et j'aurais renoncé à mon projet si de telles divisions entre les compétences avaient un sens. Mais il m'a paru qu'elles étaient en l'occurrence très arbitraires. N'importe quel fait ayant un caractère politique, social, moral, peut accéder un jour à une existence littéraire et prendre là, par la vertu de la langue, une valeur exemplaire où, à tout le moins, y acquérir une chance de demeurer durable dans le souvenir. Ainsi en va-t-il des journées dangereuses de juin 1848 que Flaubert nous a donné le pouvoir de revivre chaque fois que nous relisons *l'Education sentimentale*. L'histoire attend et espère dans une certaine mesure son romancier. En retour, combien d'actions politiques ont procédé d'un modèle fourni par la littérature ! De cet échange, la langue est

toujours l'instrument. C'est en elle, d'autre part, que les mouvements de masse prennent la forme, le style qui les caractérisent. Je pense donc que la manière dont les Parisiens ont parlé, parlent encore de ce qui a rempli les mois de mai et de juin 1968, la façon curieuse qu'ils ont eue d'utiliser le langage, durant ces soixante jours, comme d'un instrument de libération sont de nature à intéresser les linguistes que vous êtes tous, écrivains, historiens ou philologues. Si je parlerai de Paris, ce n'est pas seulement parce que j'y vivais. C'est que Paris a donné le ton au mouvement. Celui-ci a pris sans doute des figures particulières en province ; mais il semble acquis que partout il se soit inspiré des modèles linguistiques parisiens. Les responsables de l'U.N.E.F. et du Snes-Sup.¹ circulèrent beaucoup entre mai et juin. Ils n'apportaient pas seulement en province des consignes, des renforts mais aussi des formules. Les inscriptions murales qui ornèrent les Facultés de Besançon, de Clermont, de Lyon étaient les répliques de celles qu'on pouvait lire sur les murs de la Sorbonne. Il y aura toute une série d'études à conduire sur cette activité langagière. Je n'en effleurerai ici que quelques aspects. Elle eut, à n'en pas douter quelque chose de pathologique. Mon propos sera surtout de déceler ses causes, celles qui tiennent à l'état de la société dans laquelle nous vivons, celles qui tenaient plus précisément à celui de cette mini-société ou de ce « micro-système » pour employer un mot à la mode, qu'était notre Faculté.

* * *

Entre le 26 et le 28 avril se tint à l'École Normale Supérieure de St Cloud un colloque de lexicologie dont quelques-uns de mes élèves et moi-même avions pris l'initiative. Le sujet en était *Formation et aspects du vocabulaire politique en français*. Si le nombre des participants actifs n'avait été élevé, j'aurais voulu

1. U.N.E.F. = Union Nationale des Étudiants de France. Elle ne s'est jamais voulue une association apolitique uniquement préoccupée de questions professionnelles. Les étudiants de « gauche » qui y appartiennent ont toujours entendu (majoritaires ou minoritaires) engager l'U.N.E.F. dans des « causes », comme la guerre d'Algérie ou la guerre du Vietnam, où certains grands principes de morale politique étaient en jeu. — Snes-Sup. Abréviation pour *Syndicat national de l'Enseignement supérieur* de tendance gauchisante.

y présenter une communication sur les mots par lesquels on a désigné successivement en français un soulèvement populaire. Elle aurait opportunément servi d'introduction aux troubles qui surgirent à Paris une semaine après. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, on n'observe pas que ces termes s'organisent en un système cohérent. On distingue bien les soubresauts qui, par leur gravité et leur retentissement, ont un caractère révolutionnaire des soulèvements mineurs dus en général à des circonstances économiques défavorables. Mais comme les uns et les autres sont souvent interprétés par la conscience chrétienne qui voit en eux la rançon de péchés, les avertissements et les sanctions de la Providence, les mots qui les désignent, sans être tout à fait interchangeables, alternent malgré tout au petit bonheur. Le concept de « révolution » symbolisé par le mot *la Révolution* commence seulement à se former au XVIII^e siècle. Depuis le début du XIX^e siècle, la crainte qu'inspirait le souvenir des années sanglantes de la révolution française, le renforcement de la police et le perfectionnement des dispositifs répressifs expliquent qu'au contraire une hiérarchie se soit établie entre eux. Cela apparaît très clairement chez des écrivains que leur caractère ou leurs fonctions conduisaient soit à susciter de tels soulèvements, soit à les réduire. Parmi ces derniers, le Maréchal de Castellane, par exemple, très pointilleux d'ailleurs sur la propriété des termes, ne les emploie jamais d'une manière indifférente. Il n'y a pas de synonymie pour lui entre *sédition*, *mutinerie*, *fronde*, *émeute*, *révolution* etc. Le Marquis d'Argenson en usait, à la fin du XVIII^e siècle un peu autrement ¹. Le peuple, pour quelque raison que ce soit, peut se mettre à *fermenter* : « De tout ceci il règne dans Paris une fermentation dont il y a peu d'exemples depuis le temps des guerres civiles ². Dans un texte, prophétique, qui date de 1751, il établit bien une hiérarchie entre l'émeute et la révolution : « Toutes ces matières sont combustibles, une émeute peut faire passer à la révolte et la révolte à une totale révolution où l'on élirait de véritables tribuns du peuple, des comices, des communes et où le roi et ses ministres seraient

1. Marquis d'ARGENSON, *Journal et Mémoires* p. p. la Société de l'Histoire de France par E.J.B. Rathery, Paris, J. Renouard, 1861.

2. T. VII, 168 (année 1752).

privés de leur excessif pouvoir de nuire. »¹ De fait, je ne trouve *émeutes*, chez lui, que pour désigner des troubles sporadiques et rapides provoqués par la cherté des vivres ou par une disette momentanée². Mais si l'on prend *révolte* comme symbole de degré moyen entre *émeute* et *révolution* il alterne indifféremment avec *mouvement*, *sédition* et *soulèvement*³. En 1968, le parti communiste et la C.G.T. conduisirent leur action d'après l'idée que le pays ne se trouvait pas dans une situation révolutionnaire. Le pays, certes ! Pour l'Université, il en allait autrement. L'action des étudiants dénuda, dès les premiers jours, une tension des plus vives, au sein du corps enseignant, entre maîtres-assistants, assistants et professeurs. Ici, toutes les conditions étaient réunies pour que pût réussir une véritable révolution.

Le vendredi 3 mai 1968, quand la police eut évacué la cour de la Sorbonne et « emballé » les étudiants tant nanterrois que parisiens qui y tenaient un meeting, la presse put parler d'un *incident* et les Parisiens ne s'en émurent par outre mesure. De fait, le Quartier Latin demeura calme le lendemain. Rien n'aurait rappelé ce qui s'était passé la veille si les issues de la Sorbonne n'avaient été contrôlées par des agents en casque. Mais comme des thèses se soutenaient ce jour-là, le secrétariat avait aposté des appariteurs pour accueillir les membres du jury, les candidats, leur famille et leurs amis. Les thèses eurent donc lieu, suivant la règle, devant un public. En revanche, à partir du 6 mai, le mot *incident* qui avait servi jusque là, avec celui de *troubles*, à désigner les désordres de Nanterre céda la place à celui d'*événements*, et c'est encore lui, à l'exclusion de tout autre, qui nous vient spontanément aux lèvres quand nous rappelons ce qui s'ensuivit. Preuve, à mon sens, que les Français, en dépit du diagnostic pessimiste de pas mal de chroniqueurs du langage, conservent le juste sentiment des valeurs sémantiques. Un *incident* traverse le cours des choses. Il peut être plus ou moins vif mais il ne laisse pas de traces durables de son passage. Une proposition *incise* ne rompt pas l'équilibre de la phrase où elle s'insère.

1. T. VI, p. 464 (année 1751).

2. T. VII, 333 (année 1752) : *Il vient d'y avoir ces jours-ci une émeute dans les marchés de Fontainebleau pour la cherté du pain.*

3. Cf. t. VII en particulier, p. 29, 47, 205 à 215.

Un *incident*, en moyen français, est une sorte de digression, de rappel adventice d'un fait :

*En cet incident me suis mis
Qui de riens ne sert a mon fait.*

écrit Villon dans le *Testament* pour signifier qu'une difficulté quelconque ne compromet pas le raisonnement qui se développe au long des huitains XII à XLI du poème ¹. Les batailles que se livrèrent au début de la semaine suivante les étudiants et les forces de l'ordre — où l'on vit dépaver des rues, édifier des barricades, brûler des aubettes, scier des arbres — dépassèrent de loin l'incident du 3 mai. Les journalistes en parlèrent comme d'*affrontements*, autre mot dont la fréquence d'emploi atteignit un degré extrême. On sentit dès lors qu'il surgissait quelque chose. Quelque chose d'inattendu pour l'ensemble de la population, de pressenti au contraire par tous ceux qui, de près ou de loin, avaient prêté attention aux épisodes de l'affaire Langlois à la Cinémathèque, et suivi la genèse des troubles de Nanterre. Mais cette chose se manifesta sous des dehors si imprévisibles que tout le monde prit conscience de sa gravité. *Événement*, comme *Aventure* est de soi un mot neutre. Étymologiquement, il appelle un adjectif qui précise son caractère heureux, malheureux, douloureux ou tragique. Toutefois, si je me fie à ma mémoire, je l'ai entendu souvent employer seul en vue de masquer, en quelque sorte, des faits qui à la conscience, apparaissent un tant soit peu scandaleux. L'euphémisme de « *les événements de mai 40* » couvrit ainsi la honte qu'inspirait une défaite jugée impensable. De même en alla-t-il des *événements de mai-juin 1968*. Au regard du public, en effet, ces affrontements et surtout leurs séquelles (défilés à travers Paris, grèves, occupation d'usine et de locaux publics) la carence temporaire du pouvoir, la perspective d'un retour au régime parlementaire, alors que la veille encore on présentait la situation de la France comme aussi florissante que stable, tout cela prit la couleur d'un paradoxe, heureux ou sinistre suivant les opinions. De tous temps les hommes qualifient de

I. VILLON, *Le Testament*, v. 257, 258. L'*incident* en question est la digression qui a pour objet le caractère énigmatique de la disparité des états du monde et des conditions humaines.

scandaleux les signes qui révèlent la fragilité de leur état. En mai et en juin, le scandale fut d'autant plus choquant que cet état offrait les apparences de la santé, de l'équilibre et de la prospérité. *Événements*, pour être compris au plus juste, doit donc être entendu au sens qu'on lui donnait en français classique quand on l'appliquait par exemple à quelque chose d'aussi grave que la chute d'une dynastie. Les *événements d'Angleterre* fut jadis une manière courante de signifier la rébellion contre les Stuarts et leur éviction du trône.

L'opinion des Parisiens, au cours de la première quinzaine de mai fut, à n'en pas douter, favorable aux étudiants, sans trop savoir pourquoi d'ailleurs. Ils enregistrèrent, parce qu'on le leur avait appris, que ce qui soulevait le quartier latin était un *mouvement*. Saisirent-ils toutefois la double portée de ce terme ? Cela me paraît douteux... Le côté extérieur des manifestations qui emportaient en effet les étudiants, les forces de police, des portions de foule, dans des marches et des contre-marches incessantes de jour et de nuit frappait leur curiosité ! Mais sous ces dehors ils ne discernèrent point l'objectif visé, qui était de *mouvoir* un corps, de le faire sortir d'un état d'inertie, de lui imprimer en effet un mouvement plus alerte. Si le pouvoir n'avait enfin reconnu la légitimité de ce but, s'il n'avait repris à son compte une partie du contenu que les manifestants mettaient dans le terme de *mouvement*, le public en serait encore à se tromper du tout au tout sur la signification des faits qui occupèrent les mois de mai et de juin. Ce qui le prouve, c'est la rapidité avec laquelle la sympathie du public céda le pas à la réserve puis à la crainte. Dès le mois de juillet, en effet — les élections l'ont prouvé — l'opinion générale était retournée sinon contre les étudiants du moins contre la suite en chaîne des conséquences déclenchées par leur action. Certaines d'entre elles allaient loin, il est vrai, et se manifestèrent par des symptômes d'autant plus inquiétants que nombre de Français n'étaient pas en mesure de les interpréter. Cette explosion présentait des analogies avec celle de 1934 qui avait ébranlé le régime. Pour les gens de mon âge, les grèves et les occupations d'usines rappelaient 1936 et l'avènement du Front populaire. Le souvenir des avantages que la classe ouvrière en avait tirés à ce moment-là suffisait à nous prémunir contre

une crainte excessive à leur sujet. Bien entendu, les générations récentes ignoraient la signification symbolique de ces dates et même, pour les plus jeunes, celle des faits sociaux postérieurs à la libération. Elles n'en jugeaient donc pas comme nous. En revanche, un certain nombre de petits faits nous surprirent tous et en particulier des faits de langue.

Un mot que les événements de mai mirent à la mode est celui de *contestation*. Dans le *Monde* du 24 juillet 1968, M.P.H. Simon a marqué ce qui le différencie de *récusation* : « *Récusar*, c'est *refuser pour des motifs juridiques ou moraux, en tous cas rationnels et qui gardent un caractère abstrait. Contester, c'est refuser en témoin — testis — c'est-à-dire en engageant une conviction intime, un élan vital où le sentiment et la raison ne se dissocient pas.* » L'intérêt d'un mot qui se répand ainsi ne tient pas seulement à son succès. On aime à savoir d'où il sort, qui l'a propagé. Celui de *dialogue* qu'on entendit aussi souvent durant ces deux mois a une histoire qui remonte haut. A ma connaissance il s'étendit à partir du cercle des personalistes groupés autour d'Emmanuel Mounier, sans qu'il soit exclu que ceux-ci l'aient eux-mêmes repris du vocabulaire des catholiques libéraux du XIX^e siècle. Mais entre temps ce terme s'était laïcisé et sa valeur demeurait la même, qu'il fût employé par les syndicalistes laïcs ou les syndicalistes chrétiens. *Dialogue* implique une ouverture sincère sur autrui, une attention particulière aux arguments par lesquels un adversaire défend des thèses qu'on ne partage pas soi-même, bref un respect des personnes et de la liberté d'opinion. *Contestation* avait pour lui l'attrait de la nouveauté. Il appartenait anciennement au jargon de la chicane où il équivalait à *différend*, à *débat*¹. Il fut annexé à une date récente par les thérapeutes des maladies mentales et par les sociologues. Il tient de là un trait que M.P.H. Simon n'a pas assez nettement souligné, il

1. Cf. F.E.W. II, p. 1105, col. 1 et 2. — En ce qui regarde le mot de *contestation* on peut faire observer sur le commentaire qu'en a donné M.P.H. Simon le risque qu'il y a pour les étymologistes et les sémanticiens à trop tenir compte de l'étymologie. Pour un humaniste formé aux études latines *contester* contient indiscutablement *testis*. Mais depuis longtemps cette base n'a plus joué aucun rôle dans le développement des emplois du mot *contester*. Quant à *contestataire*, c'est un de ces dérivés virtuels que les événements de mai actualisèrent sans que ceux qui l'employaient eussent conscience de sa nouveauté.

me semble. La contestation va plus loin, en effet, que le refus, en ce qu'à son degré extrême elle implique de la part des contestateurs la détermination de ne plus entrer dans un jeu qu'ils réprouvent, le non-respect de ses règles et de ses conventions fondamentales. Une révolte peut ne se dresser que contre les abus d'un système sans remettre en cause le système lui-même. La contestation des éléments les plus avancés de mai et de juin visait, à travers une forme de société et à travers l'État, les déséquilibres profonds qui compromettent partout les destinées de notre espèce. Elle surgissait, à n'en pas douter, d'un sursaut de conscience authentique. Aussi me paraît-il surprenant qu'un sociologue aussi averti que notre ancien collègue R. Aron minimise à l'extrême l'importance d'un sentiment qui s'exprima, certes, sous des formes parfois maladroites mais dont l'ampleur et l'acuité sont frappantes. Sentiment qui se fait jour hors d'Europe comme en Europe, chez les croyants comme chez les incroyants ; plus répandu peut-être chez les jeunes mais non moins vif chez ceux, de tout âge, qui, où qu'ils vivent, participent aux souffrances que les injustices de l'économie, de la politique, condamnent à supporter. Quoi qu'il en soit, la contestation s'installa partout, avec des succès divers d'ailleurs, car tantôt elle débouchait sur un dialogue, tantôt au contraire une double contestation dressa si vivement deux partis l'un contre l'autre qu'aucun dialogue ne put s'engager entre eux.

Les historiens de l'avenir établiront, je pense, un rapport entre les formes que les étudiants et maints enseignants imprimèrent à la contestation universitaire et celles que prit, lors du Concile de Vatican II et après sa clôture, le sursaut de nombreux croyants. Que les catholiques, depuis le Concile, aient été préparés à ce genre d'exercice la chose est sûre. Aussi bien s'y adonnèrent-ils à cœur joie. Rue Gay-Lussac, le cercle Saint Yves ne désemplit pas durant deux mois. Ouvert jour et nuit, n'importe qui, curieux des problèmes religieux ou simplement inquiet y pénétrait, posait des questions (ardues ou naïves) et en retirait la satisfaction non pas de pêcher une réponse dans la discussion qui s'ensuivait que de se sentir écouté, admis, accueilli dans une atmosphère d'entente et de charité fraternelle. Le succès d'une telle formule d'entretiens découle à mon sens d'une sorte de

révolution dans la manière d'entendre l'église. Sans doute a-t-on francisé les offices, tourné le prêtre officiant vers les fidèles, invité ceux-ci à répondre ensemble au prêtre. Mais ces innovations ne touchent que le rite de la messe. Les églises ne sont pas devenues pour autant, comme les synagogues ou certains temples, des lieux où des croyants réunis s'informent, commentent les Écritures, s'interrogent sur leurs sens et préparent, ce faisant, leur œuvre d'apostolat. Et elles sont loin de l'être. On le vit bien lorsque des catholiques actifs « progressistes » tentèrent d'apporter la contestation au sein d'une église durant un office. Cet acte fut en général mal pris tant du clergé que de la plupart des fidèles. Mais qu'il ait pu avoir lieu est très significatif d'un malaise profond, propre, il est vrai, à l'église catholique du fait de sa structure autoritaire, mais analogue à d'autres puisque partout on chercha à y remédier par le même moyen. Car ce qui se déroulait au Cercle Saint Yves avait sa contre-partie dans la rue. Dans un périmètre très large, allant de la Porte d'Orléans à S. Paul et de Saint Germain-des-Près au-delà des Gobelins, se tenaient à longueur de journée sur les trottoirs, aux carrefours, de petits meetings ressemblant à s'y méprendre à ceux qui, le dimanche, en Angleterre, groupent des sectaires. Ces conciliabules, normaux outre Manche, étaient jusqu'alors inconcevables en France. Or c'est un fait notable que des Français de toute espèce, vieux comme jeunes, aisés comme pauvres, entrèrent sans contrainte dans ce jeu et y prirent — cela était manifeste — une satisfaction très vive. Je dis « satisfaction » plutôt que « plaisir » afin de marquer le sérieux qu'ils apportaient à cet exercice. Les animateurs de ces meetings étaient des membres du mouvement du 22 mars ou bien des délégués des différents syndicats. Les discussions tournaient donc autour de problèmes politiques et sociaux mais sans tomber dans l'abstraction. Au contraire, chacun y exposant *son* cas, alléguant *sa* propre expérience, le ton s'apparentait d'une façon curieuse à celui des séances de l'Armée du Salut. Loin de moi l'intention de tourner cette comparaison en moquerie. Je vous la livre pour tenter de faire comprendre que dans la bouche de ces « témoins » la parole avait la valeur d'un exorcisme libérateur. Ce qui le prouve, c'est la tenue qu'elle gardait. Ces hommes, ces femmes

lisaient l'*Aurore* ou le *Figaro* autant que *Combat*, l'*Humanité* ou *Action* (quotidien animé par le Snes-Sup.), c'est-à-dire qu'ils étaient conditionnés et disposés par leur presse à tenir les gens de l'autre bord pour des adversaires, des ennemis de mauvaise foi. Dans un état normal ou en période pré-électorale, de tels débats auraient automatiquement dégénéré en disputes. J'ai beaucoup circulé à pied durant ces deux mois. Je ne croisais pas de meeting que je n'y misse le nez. J'y ai entendu des discussions serrées, vives, et des témoignages émouvants mais jamais un propos acerbe et, davantage, jamais un terme de mépris déconsidérant un adversaire. S'ils ne s'entendaient pas, ces contestateurs de tous bords faisaient du moins un effort surprenant en vue de se comprendre dans un climat de fraternité, de solidarité humaine. Ce fait demeure pour moi inoubliable parce qu'il dévoilait un des vices les plus graves de notre civilisation urbaine. Dans notre société de consommation tout concourt à déshumaniser les individus. Les rapports ne s'y nouent plus en profondeur mais entre des personnages factices qui se réduisent à un nom, à une fonction, à des apparences. L'idée que nous nous faisons d'autrui et de son bonheur est strictement économique. Les jugements que nous portons sur nos semblables se rapportent à des normes telles que la possession d'un frigidaire, d'une télévision, d'une voiture et le droit à quatre semaines de congé payé. A l'arrière-fond de notre conscience persiste le vague souvenir d'un état antérieur où la situation des travailleurs était synonyme de risque, de faim, d'instabilité, de dénuement. Peu de Français savent qu'il y a moins de trois cents ans des disettes dépeuplaient en quelques années des villages entiers. Mais comme les journaux, la télévision leur apprennent que près de la moitié du monde vit encore comme le faisaient les paysans contemporains de Voltaire et du Marquis d'Argenson, sinon plus mal, nombre d'entre eux sont prêts à surestimer les bienfaits réels, mais paradoxalement excessifs, d'une société de consommation. Nombre d'autres, cependant, qui en profitent, demeurent sensibles, soit par conscience de classe, soit par sentiment de solidarité aux contradictions du capitalisme et aux conséquences dégradantes qu'engendrent encore de par le monde les excès de ce système. Un malaise couvait dans la partie éclai-

rée du monde ouvrier et dans les cadres. Une erreur des hommes d'ordre est de croire qu'un haut niveau de prospérité étouffe les racines de mouvements révolutionnaires. Des raisons humanitaires eurent certes leur part dans les concessions successives que le capital a faites au travail. Mais ces mesures furent aussi des assurances prises contre le retour de situations révolutionnaires et les travailleurs n'en furent jamais dupes. Un malaise égal couvrait chez les étudiants, mal orientés, mal dirigés, du fait de l'ambiguïté de leur condition dans notre société et en raison des problèmes aigus que pose leur emploi en fin d'études. L'appui réciproque que se prêtèrent travailleurs syndiqués et étudiants au cours du mois de mai ne fut pas une opération politique au mauvais sens du terme. Il traduisit une communauté d'aspirations, de craintes, de besoins. Il constituait même quelque chose de si grave que la politique, justement, employa tous les moyens propres à briser cette unité d'action.

Ces malaises couvaient en silence. L'état dans lequel nous vivions avait eu en particulier pour effet *de tarir en nous l'exercice du langage*, inséparable du minimum d'oisiveté journalière qui assure l'équilibre du corps et de l'esprit. Il y a un silence fécond. Celui qu'imposent les mythes de l'efficacité et du rendement au long de la journée de travail continue est un silence stérile et dangereux. Les détenteurs qu'autorise la société de consommation doivent elles aussi favoriser l'essor de la production ; elles se paient cher et toutes, à bien y regarder — radio, télévision, auto, week-ends fatigants, tuent la parole. Nous vivons les films de Godard. Si leurs admirables images nous semblent parfois si dures, si insupportables, c'est qu'elles révèlent crûment la dégradation de notre état. La parole y est perçue telle que l'interrompent et la couvrent cent bruits torturants, affreux ; à peine est-elle entendable. A l'action de l'économie s'était jointe celle d'un pouvoir qui tendait persévéramment à détruire le germe du prétendu virus qu'on appelle l'esprit de parti. Le droit de voter détermine bien la qualité de citoyen. Mais sans celui de pratiquer une double surveillance, un double contrôle, une double censure — des citoyens entre eux et de l'ensemble de ceux-ci à l'égard de leurs élus — il ne crée pas de concitoyens. Or cela s'opère par la parole. Un pays est à l'image de son Parle-

ment. Mettre un obstacle à la contestation parlementaire, c'est s'exposer à voir un jour la contestation surgir et s'installer hors du Parlement. Si les débats de cinq cents parlementaires comportent des riques, le danger se décuple quand ces rivalités se règlent dans les combats de rue qui préfigurent une guerre civile. Une guerre civile, les Parisiens en étaient loin et n'en voulaient pas, en fait. Ils retrouvèrent simplement pour deux mois, dans une miraculeuse oisiveté, l'usage de la parole. Ce qui signifie qu'ils se retrouvèrent. Leurs propos n'avaient rien de génial. La simplicité, la sincérité, la naïveté faisaient tout leur prix. A propos de ces meetings on a parlé de « défolement ». Il faut s'entendre. Le « je » y dominait sans aucun doute ; mais le discours direct qui s'ordonnait autour de ce mot fondamental ne ressemblait en rien à ceux qu'un malade débite à un psychiatre. Il appelait une réponse elle aussi centrée autour d'un *je*. Autrement dit, ce climat recréait les conditions d'un échange normal entre *je* et *tu*. Si d'autre part des mots aussi archaïques que ceux de « bonheur » de « joie » y intervenaient fréquemment, cela prouve en effet que des circonstances exceptionnelles décapaient en quelque sorte les gens de ce qui les figeait huit jours avant dans un personnage convenu. Ce fait de vocabulaire dénote donc bien une nostalgie, mais nullement, comme on a voulu le dire, un déséquilibre, à moins de considérer comme tel la tentative joyeuse de reconquérir un état de liberté perdu.

* * *

Paradoxalement, le seul lieu où la contestation ne déboucha pas sur un dialogue constructif fut celui-là même d'où elle était sortie, c'est-à-dire l'Université. Le paradoxe consiste en ce fait que dans une enceinte où l'exercice de la parole est souverain, les partenaires en présence ne surent pas faire d'elle l'instrument d'une entente. Cela s'explique en grande partie par l'état de l'Université, particulièrement à Paris. La Faculté des Lettres, pour ne parler que d'elle, souffrait depuis des années d'un gigantisme paralysant. Son personnel administratif était suffisant pour régir un public de 10.000 à 12.000 étudiants. Or le nombre de ceux-ci se montait environ à 40.000 dont près de 9.000 dépendaient de la seule section de français. Les mesures d'urgence

prises pour loger cette population (Annexe Censier) ou pour la réduire (Faculté de Nanterre) le furent trop tard et se révélèrent insuffisantes. Dans notre section le personnel des professeurs titulaires, en 1968, était de vingt à vingt-deux autrement dit égal à zéro si nous avions dû encadrer *seuls* l'ensemble de nos étudiants. Les ministères, pour des raisons financières, ne consentirent jamais à créer autant de chaires qu'il eût fallu pour combler cette disproportion. Un corps de maîtres-assistants et d'assistants qualifiés nous aidaient, on peut le dire, du mieux qu'ils pouvaient, mais en nombre insuffisant lui aussi. Là où ils devaient en principe, diriger des groupes de 35 étudiants, ceux-ci étaient de 80 à 100. Inutile de dire quel travail peut se faire dans de telles conditions au niveau des deux premières années. A celui de la licence, il n'était pas rare qu'un professeur dût redoubler son cours afin que les étudiants, divisés, pussent tenir juste à l'aise dans des amphithéâtres trop petits. Nous souffrions tous cruellement de cet état de choses. Les étudiants, dont aucun, avant de parvenir aux certificats d'option et à la maîtrise, ne se sentait identifié en tant que personne par un professeur. Les assistants, accablés de corrections de copies et retardés dans leurs travaux. Les maîtres-assistants, dont les conditions d'avancement étaient absurdes. Nous mêmes, enfin, écoeurés souvent de ne pouvoir remplir nos charges d'enseignants dans des conditions décentes. Et le plus grave à mes yeux était que, du fait de structures archaïques, nous avions l'impression, chacun pour notre compte, de supporter un faix de charges dans la solitude, sans pouvoir le partager ensemble et nous en soulager un peu mutuellement. On a parlé d'université napoléonienne. A tort, puisque les lois organiques sous lesquelles nous vivions dataient de la 3^e République. Ce qui est vrai néanmoins c'est que nos relations étaient d'un type napoléonien et militaire au sein d'une hiérarchie où l'autorité était toute concentrée dans le corps des professeurs titulaires. Or cela est néfaste dans une institution civile telle que la nôtre où l'ensemble des enseignants n'a pas de raison d'être *sans les enseignés* (que rien ne contraint, au fond, à s'inscrire dans une Faculté) et où la conjonction des uns et des autres a pour raison d'être la transmission d'un savoir, de méthodes d'examen et de recherche, d'expériences.

Je pense que rien n'eût été perdu et que cette situation aurait pu se renverser par une *action commune* des enseignants et des enseignés si du moins des échanges de parole avaient comblé ces trous béants que la hiérarchie militaire creusait entre eux, et même dans le corps des enseignants entre professeurs et maîtres-assistants ou assistants. Ici encore un des nœuds de la crise est à chercher dans un défaut de communication et dans une déficience de langage. Les étudiants ne se connaissaient pas entre eux. Comment l'auraient-ils pu ? Où se rencontrer sinon au café puisqu'ils ne disposent à la Sorbonne d'aucun lieu leur appartenant, qu'ils gèreraient eux-mêmes et où, avec le temps ils apprendraient à discuter, à s'admettre réciproquement et à devenir des citoyens ? Les étudiants ne connaissaient pas plus leurs professeurs et ceux-ci ne connaissaient pas davantage leurs auditeurs étudiants. S'il y a faute dans cette ignorance mutuelle force m'est bien de dire qu'elle venait plutôt de nous que d'eux. Les événements de mai eurent pour conséquence d'abolir tout d'un coup cette distance qui nous séparait. Ils s'opérèrent sous le signe d'un mot « *réforme* » dont c'est le destin, semble-t-il d'être associé en France, depuis le XVI^e siècle, à des mutations profondes. En 1968, ce terme avait pour nous un autre contenu qu'en 1848. Et dans ce qu'il impliquait, de la part des étudiants, il y avait incontestablement l'espoir, l'attente de voir s'instaurer des relations nouvelles entre enseignants et enseignés. L'attente était la même chez nos assistants et maîtres-assistants. Or durant deux mois pleins au cours desquels toutes les structures avaient sauté de telles relations s'établirent non seulement sans mal mais bien, dans les commissions de travail de l'annexe Censier, chaque fois du moins que des enseignants, entrant si je puis dire dans l'esprit de la situation, consentirent à écouter les étudiants, à s'entretenir avec eux sur le pied d'une égalité de fait. Il se noua là et pour quelque temps des rapports excellents, comparables à ceux de partenaires de bonne foi dont le premier et le principal souci est d'apprendre à se connaître, de s'informer mutuellement sur leur positions concernant des problèmes qui leur sont communs et d'amorcer ainsi une politique de « participation. » A la vérité ce mot ne circulait pas encore dans les débats de Censier. Il fut lancé un peu plus tard par le pouvoir et dès ce

moment d'ailleurs il fut assez mal reçu par les étudiants et par ceux des enseignants qui rejetaient l'idée d'une réforme *imposée* par le ministère. Mais au fond il aurait bien symbolisé un système dans lequel la vie d'un département ou d'une faculté devenus autonomes dépendrait d'une association étroite, d'une collaboration effective de tous ceux, enseignants et enseignés, qui portent le même intérêt à la bonne marche et au progrès de cette chose qui leur est commune. Je n'ai pas à dire ici dans quelle mesure la loi d'orientation sous laquelle nous vivons désormais favorise ou non un tel système. Mon opinion sur ce point n'a aucune valeur. En revanche je puis avancer qu'à mes yeux un tel système, fondé sur une confiance et une estime réciproques n'excluant pas une part d'autorité mais répartissant d'abord justement des responsabilités, n'est en soi nullement utopique. Mais il est vrai que les circonstances en stoppèrent presque d'emblée l'institution. C'est un fait que la majorité des maîtres-assistants et des assistants se rallièrent au parti de la contestation et cela parce que leur intérêt propre (à mon sens légitime) leur faisait juger désirable une refonte des structures de Faculté et de Section. Il n'en alla pas de même de la majorité des professeurs titulaires. Prétendre que ceux-ci récusaient le mouvement ou en méconnaissaient les causes profondes serait injuste et inexact. Leur attitude, réservée ou hostile s'explique vraisemblablement par la peine de se sentir humiliés et par la volonté de se prémunir contre la réduction ou l'amputation de ce qu'ils considéraient comme des responsabilités inaliénables. On leur jetait à la tête les mots de *privilèges* et de *mandarinat*, bien injustement quand on connaît la situation réelle d'un professeur de lettres. Ils rétorquèrent *droits*, modestes minimaux mais fondamentaux. Or en tant que témoin, force m'est de reconnaître qu'ils avaient quelque motif d'agir ainsi. Car dans les forces contestatrices qu'ils voyaient se dresser, celles qui préconisaient la subversion totale d'un modèle de société dont l'Université présente une image en raccourci déteignaient fortement sur celles qui avaient pour seul but une réforme profonde de structures devenues caduques et archaïques. Les unes et les autres se confondaient au niveau des maîtres-assistants ou assistants comme au niveau des étudiants. A l'heure qu'il est cette con-

fusion commence à peine à se dissiper. Tout me pousse à croire qu'elle se serait débrouillée beaucoup plus vite si l'ensemble des professeurs s'était engagé dans le mouvement. Mais cela n'était pas possible et dès lors, faute de dialogue, les événements devaient tourner comme ils le firent, en direction d'un divorce entre enseignants au moins aussi grave que celui qui nous sépare encore d'une grande partie des étudiants

Cette confusion fut due à l'action de ce qu'on a appelé les *groupuscules*. Le mot ne figure ni dans le *Petit Robert* ni dans le *Dictionnaire du français contemporain*. Morphologiquement, il entre dans une série de dérivés peu nombreux, pourvus du suffixe diminutif *-cule*¹. Il est intéressant à plus d'un titre si on le replace dans le champ des bases (*faction*, *fraction*, *groupe* etc.) qui symbolisent les parties d'un ensemble constitué par des personnes solidaires. Car, en fait, le propre de ces petits noyaux de militants, castristes, maoïstes, était de s'exclure des grands partis. Il y a d'autre part une discordance entre le suffixe qui dégage en tout et pour tout la petitesse du nombre des agents et la force percutante dont ces groupuscules firent preuve. A leur actif, il faut porter le don qu'ils eurent de faire se délier les langues. A son début, rappelle justement M.J.M. Domenach, « *le mouvement provoqua la libération de la parole* »². J'inscrirais aussi à leur actif une certaine prescience du risque qu'encouraient les étudiants et quelques enseignants s'ils s'imaginaient que la révolte avait réglé à jamais leurs problèmes. Ils lancèrent très tôt une mise en garde contre ce qu'ils appelaient *la récupération*. « *Attention*, disait une inscription voyante sous la galerie de la cour de la Sorbonne, *Attention les récupérateurs sont parmi vous !* » C'était une façon de désigner tous ceux pour qui la réforme passait avant leur propre impératif qui était de détruire la société capitaliste ; une manière de critiquer les agents, conscients ou in-

1. Le *Littré inverse*, établi par les soins de M.B. Quemada, à Besançon, donne à mon compte cent trente deux mots en *-cule*. Si on en défalque ceux qui ne sont plus sentis comme diminutifs (ex. *réticule*) et ceux qui appartiennent exclusivement à des vocabulaires techniques, la série des termes usuels, du temps de Littré, se montait à environ à quinze unités.

2. Cf. J.M. DOMENACH, *Les retombées*, dans *Le Monde*, 20 décembre 1968.

conscients d'une action limitée, strictement professionnelle à à l'issue de laquelle une Université rénovée continuerait de vivre dans un État qui, ne l'étant pas, l'asservirait pour se protéger des risques qu'elle représente. Dans cette valeur, le mot de *recupération* est moderne. Il dénote la chance qu'un parti ou une société ont d'utiliser à nouveau tel ou tel de leurs membres qui pour un motif quelconque s'était désolidarisé d'eux. Il avait ainsi engendré déjà les adjectifs *recupérable*, *irrecupérable* dont le dernier est entré avec Sartre dans la langue littéraire du théâtre. *Recupérateur*, en ce sens, demeurerait encore un signe virtuel, en puissance. Les groupuscules l'appelèrent à l'existence.

L'occupation des locaux universitaires et de l'Odéon donna licence aux graffitistes de déployer leur talent. Murs extérieurs, murs intérieurs devinrent des parois « fonctionnelles » comme on dit aujourd'hui, dépositaires de confidences (« *J'ai quelque chose à dire, mais je ne sais pas quoi* » Censier p. 27) ou transmettrices de mots d'ordre. *Les murs ont la parole* est le titre que l'éditeur Tchou donna à un recueil d'inscriptions relevées dans les Facultés, à l'Odéon, à l'École des Beaux-Arts, à celle des Sciences Politiques. Les critiques jugèrent contradictoirement cette littérature. Il fut de bon ton quelque temps chez les gens de la société élégante de crier au chef d'œuvre. Symptôme de leur incurable snobisme. Les anticontestataires la taxèrent sans nuances de sottise et de puérité. Les groupements gauchistes et les étudiants réformistes déplorèrent qu'elle fit la fortune des éditeurs. Pour mon compte, quand je pense au prix que les érudits accordent aux inscriptions murales de Pompéi, d'un niveau littéraire très bas, j'estime au contraire bien heureux que la photographie les ait sauvées avant qu'un nettoyage ne les eût fait disparaître.

A l'exclusion des citations, exactes ou approximatives, de Marx, de Bakounine, de Lénine, d'Eluard, ces textes dont le plus long ne dépasse pas six lignes méritent d'être analysés d'un double point de vue, morphologique et lexicologique. L'analyse devra être conduite en tenant compte du modèle de tels

1. *Les murs ont la parole*, *Journal mural*, Mai 1968... citations recueillies par Julien Besançon, Paris, 1968, Tchou éditeur, 1 vol. 180 p.

messages et de leur style. Ces graffitis ne se développent pas dans l'espace d'un tract ou d'une affiche ; leur longueur d'onde est celle de la polémique, de l'attaque¹. Ce qu'ils ont d'efficace tient donc au raccourci, à l'ambivalence, à la rencontre inattendue au choc, au jeu des mots essentiels ; le nom et le verbe. Leur réussite dépend donc du bonheur avec lequel ils semblent jaillir d'une inspiration non contrôlée. Je dis « semblent » car bien entendu le calcul, la réflexion étaient maîtres de ces jeux. *Ici on spontane* lisait-on à Censier (p. 23), affirmation que dément l'expérience. Linguistiquement il n'y a pas de spontanéité créatrice naïve que chez l'enfant.

La néologie par dérivation est évidemment exploitée. L'exemple ci-dessus cité est instructif parce que son auteur tire parti de l'existence, en français, d'adjectifs qui ressemblent à s'y méprendre à des participes passés. *Spontané* engendre ainsi naturellement l'infinitif d'où il paraît dériver et ce *spontaner* virtuel engendre à son tour des formes personnelles. Plus curieuse, peut être, cette phrase dans laquelle le mot d'ordre *Sexe* me semble être conçu d'après le modèle des bases anglaises capables de fournir tour à tour un verbe et un nom. Ce qui me le fait penser c'est que l'expansion finale du commentaire *c'est bien, a dit Mao, mais pas trop souvent* (p. 73) détermine plutôt un verbe à l'impératif qu'un substantif.

L'emploi des suffixes dépréciatifs est rare. Je n'en ai noté qu'un exemple banal, p. 26, *Les arrivistes et les ambitieux peuvent se travestir en prenant un masque socialard*.

La décomposition des mots en éléments qui équivalent à des unités lexicales plus courtes donne lieu à quelques trouvailles amusantes. Ces recollages sémantiques, à base d'à-peu-près,

1. Comme les tracts et les placards publicitaires, les graffiti ont un style qui obéit à des règles. Des uns comme des autres on pourrait dégager une typologie. C'est dans ce sens, on l'espère, que M. R. Reisner, de la New School de New York conduit son enquête sur ces inscriptions murales (cf. *Express* n° 912, 5-1-1969, p. 37). La langue des tracts qui circulèrent durant les mois chauds a déjà été l'objet d'une étude, publiée comme Mémoire de maîtrise à Nice, sous la direction de M. P. Launay. A l'École Normale Supérieure de St Cloud, M. M. Tournier a recueilli et classé près de 2000 de ces tracts. Un échantillonnage méthodique en a dégagé 300 qui sont actuellement soumis à une analyse lexicale par le groupe d'apprentis lexicologues que dirige M. M. Tournier.

n'ont d'ailleurs rien d'original ; le *Canard enchaîné* dont on s'étonne que les lexicologues n'aient pas dépouillé la collection, exploite à longueur de temps les virtualités innombrables du français en fait de double entente.

Ex. p. 36 *Il n'y aura plus désormais que deux catégories d'hommes : les veaux et les révolutionnaires. En cas de mariage, ça fera des réveaulutionnaires.*

Ex. p. 38 *Vive la Cité unie-vers-Cythère.*

Ex. p. 57 *Les motions tuent l'émotion.*

Ex. p. 109 *L'âge d'or était l'âge ou l'or ne régnait pas. Le veau d'or est toujours de boue.*

Même genre de drôlerie provoquée par une utilisation à propos du polysémantisme, c'est-à-dire par le passage d'un sens à un autre.

Ex. p. 131 *Il y a en France 38000 communes. Nous en sommes à la seconde.*

Ex. p. 167 *L'orthographe (sic) est une mandarine.*

Plus intéressantes à mon sens sont les formules qui, tirant parti d'un fait de lexique, renouvellent un lieu commun. Le terme technique de *mutation* est récemment entré dans le vocabulaire commun avec la valeur que lui donnent les biologistes d'un changement en profondeur. Cette valeur exclut le trait pertinent de rythme : le temps d'une mutation peut être long ou court. Elle exclut de même celui d'apparence : la mutation peut s'annoncer par des symptômes ou s'opérer secrètement. Enfin le mot de *mutation* n'appartient pas à une série de termes qui s'étagent en échelle. Le lieu commun qui sert ici de point de départ est le mot fameux qui aurait été dit à Louis XVI « *Sire, ce n'est pas une émeute, c'est une révolution* » où justement l'ordre des termes substantifs est progressif. En le reprenant par la fin, ce qui donne *ce n'est pas une révolution, Sire, c'est une mutation*, l'auteur ajoute à *mutation* ce trait de superlatif qu'il n'a pas étymologiquement.

L'une de ces inscriptions, à Nanterre, me ravit parce qu'elle confirma une vue que j'exposais naguère dans *le Mercure de France* sur le rapport de *Être* à *Exister*. Ces termes ne sont synonymes que chez les lexicographes en mal de définition, chez

qui *être* sert d'équivalent à *exister* et *exister* d'équivalent à *être*. J'avais essayé de dire que le second terme de ce couple, dérivé à la fin de XVI^e siècle, a sa cause dans le fait qu'*être* n'implique, de soi, ni conscience ni manifestation des virtualités incluses en lui. *Exister* au contraire, en vertu de son étymologie, ne va pas sans une réflexion de haut sur l'être ni sans ouverture sur l'action. Je trouvai donc très à propos qu'un des enragés de Nanterre proclamât, p. 105, *La Révolution doit cesser d'être pour exister*.

Avec ce mot, nous touchons aux quelques graffitti qui témoignent d'une activité poétique assez proche de celle qui animait les surréalistes.

Ex. p. 56 *Il faut systématiquement explorer le hasard*.

Ex. p. 89 *Soyez réalistes, demandez l'impossible*.

* * *

Parlez à vos voisins !, conseillait un mur de Censier (p. 150). Un tel avis émanait de l'élan dont j'ai parlé, qu'a observé J.M. Domenach, et qui conduisait à libérer la parole, à la réinstaurer dans sa fonction d'instrument privilégié d'échange¹. Celui qui écrivit ces mots appartenait-il au milieu des extrémistes qui, s'emparant du droit de parole, voulurent le retirer aux adversaires d'une contestation totale ? Avant de juger leur attitude, avant de la taxer de « fascisme de gauche » la justice veut qu'on tende de la comprendre et d'en discerner les motifs. Il est patent que l'ordre tolère à peine l'expression des principes qui visent à le détruire. Il est fatal que si, l'espace d'un instant, l'anarchie

1. Les professeurs ont, je le pense, inexactement interprété la critique que les étudiants contestataires formulèrent contre les cours magistraux. Pour les étudiants des trois premières années, ces cours sont les seules occasions où ils puissent connaître un professeur, mais en l'écoutant au cours de rencontres où la parole va toujours en sens unique. Un dialogue ne commence à s'engager qu'au niveau de la 4^e année. Jusque là il a seulement lieu — et dans de mauvaises conditions matérielles —, entre les étudiants et les maîtres assistants ou assistants. Il est de fait que le cours, si excellent soit-il, ne *lie* n'*attache* pas le professeur à ses auditeurs. De ce point de vue les contacts sont plus étroits entre un professeur de lycée et ses élèves. Les choses iraient autrement si le cours était doublé d'un séminaire ou prolongé d'une discussion.

s'installe, ses tenants dévient aux hommes d'ordre le droit de les contester. Encore par « anarchie » ne faut-il pas entendre en tout et pour tout un « non-ordre ». Cette notion implique aussi souvent un « contre-ordre », comme le laissait entendre l'auteur d'une jolie formule p. 59 *Ne changeons pas d'employeurs, changeons l'emploi de la vie* à laquelle je me rallierais personnellement volontiers. Quoi qu'il en soit, le passage de l'intolérance à la tolérance suppose logiquement un temps d'intolérance inverse. L'avenir répondra à la question de savoir si l'idée d'un tel passage est une utopie ou non. Dans l'immédiat, l'ordre a repris le dessus sur les forces qui le contestaient et les a réduites au « silence », quitte, ce faisant, à ce qu'elles expérimentent d'autres moyens de s'exprimer.

Pendant, comme une action n'est jamais vaine, l'autorité parut comprendre le danger que constitue cet état de silence rompu par les événements de mai. Nous avons entendu prôner d'en haut les vertus du dialogue. La loi d'orientation l'implique à tel point que sans lui elle serait inapplicable. Dans l'immédiat, ce qui me frappe, c'est que l'échange ne s'amorce pas ou bien reprend mal. Je voudrais me tromper, mais je crains fort qu'en dépit de la loi nous ne rentrions dans notre réserve première. M.A. Grosser, dans *Le Monde* du 25-12-1968 met le doigt, en effet, sur un inconvénient, inévitable sans doute mais grave de la loi : « *le dialogue individuel était rare, écrit-il, le dialogue collectif plus encore : on transformera le dialogue en négociations entre représentants au sein de structures.* » Il y a là, en effet, un risque de politisation qui menace les universitaires à tous les niveaux. Ils n'y échapperont qu'en le neutralisant, c'est-à-dire en inventant s'ils en sont capables, des échanges préliminaires d'une autre nature, d'une autre portée.

Mais mon propos n'était point de traiter au fond un problème beaucoup trop vaste et trop difficile pour être l'objet d'une courte communication. Je voulais n'en toucher qu'un seul aspect, secondaire certes aux yeux des politiques, des moralistes et des économistes mais non pour nous. Assurés que nous sommes que pas un fait humain ne s'accomplit sans laisser de trace dans la langue, convaincus donc qu'il est légitime d'en aborder l'étude par celle des faits de vocabulaire qui le symbolisent.

Sauver César ?

**Communication de M. Marcel THIRY,
à la séance du 19 avril 1969**

C'est après la lecture d'une des fictions où Poul Anderson nous exerce à la faculté de changer le passé que je me suis demandé s'il serait bon de mettre au programme des événements anciens à réformer ainsi celui des ides de mars de l'an 44. Je ne possède plus ce récit d'Anderson ; car l'actuelle littérature d'extravagation plus ou moins scientifique est fugitive : elle ne se fixe pas très profondément dans la mémoire et n'habite pas très durablement les bibliothèques. Cela tient, je crois, à deux raisons, qui sont de forme l'une et l'autre. D'abord ce genre-là, qui fut illustré par de si grands textes, ne se soucie plus habituellement d'une facture littéraire qui soit à l'épreuve de la durée. Il a plus de confiance dans la nouveauté des possibilités humaines qu'il propose que dans la qualité d'écriture de cette proposition, et le succès dont il est assuré auprès d'un public assez peu exigeant quant à la stylistique le dispense de trop de souci purement tourné vers l'art. Souvent d'ailleurs il ne nous est connu que par des traductions hâtives. D'autre part il habite fréquemment ces commodés livres de poche qu'on a l'impression d'effeuiller en les lisant, et qui coûtent si peu d'argent qu'ils ne semblent pas valoir d'être conservés sur un rayon. C'est donc de mémoire que je rappellerai comment Anderson renverse l'histoire des guerres puniques, exploit dont je me suis inspiré pour rêver d'un renversement des ides de mars.

Dans une époque future, la terre pacifiée est aux mains d'une grandeur africaine dont le gouvernement siège aux environs de Tunis. Ces oligarques s'avisent d'une idée qui malheureusement est naturelle, car elle est nationale. Puisque leur nation, avec

une ville maîtresse établie sur le rivage carthaginois, est parvenue vers le vingt-cinquième siècle de notre ère au degré de puissance suffisant pour imposer la paix universelle, puisque le génie de ces descendants d'Amilcar et de M. Bourguiba a été capable, après tant d'échecs des rêves d'empire mondial, d'établir un règne total et paisible sur le globe, ce génie n'aurait-il pu s'installer deux mille huit cents ans plus tôt ? Supposons que Rome ait été vaincue par Carthage...

Mais il ne s'agit pas de supposer. Vous pensez bien que les oligarques tunisiens possèdent la machine à visiter le temps, quelque chose comme ce chronogyre dont nous avons subi à la télévision les désolantes images — et même, je l'espère pour eux, quelque chose de plus intellectuellement admissible que cette espèce de tire-bouchon à vriller les siècles. (Il est vrai que la Machine de Wells se présentait comme une modeste motocyclette de la Belle Époque.) Donc, aussitôt fait : le gouvernement universel enverra ses exécuteurs des hautes œuvres supprimer Scipion l'Africain bien avant la bataille de Zama, qu'il devait gagner seize ans plus tard et qui n'aura donc pas lieu. Car l'hypothèse — assurément discutable — est que la finale victoire romaine tint au génie et à l'heureuse fortune de ce seul homme.

Rien n'est plus simple à réaliser que ce parachutage d'un commando de tueurs sur l'année 218 avant notre ère, quant à la mécanique, puisque celle-ci est souverainement et sommairement supposée. Quant à l'éthique, c'est une autre paire de manches. Car Anderson est un moraliste. Il fait un peu figure d'un Moïse de la fiction uchronique, c'est-à-dire qui nie le temps. Il lui a donné ses tables de la Loi. Le premier précepte de cette loi, c'est l'interdiction de manger du fruit de la science : il est défendu à l'homme de se servir du secret, qu'il a conquis, d'agir sur le *tempus actum*. En le faisant, il pourrait en effet supprimer l'événement qui a causé ce qui existe, il pourrait du même coup ruiner l'existence du monde où nous sommes. Or, est-ce par un accès de délire nationaliste, pour faire remonter à leurs ancêtres puniques la gloire d'avoir pacifié la terre entière ? Est-ce pour tenter dangereusement d'épargner à l'humanité quelque vingt-cinq siècles de conflits stupides ? Toujours est-

il que les chefs de l'empire universel se décident à enfreindre la règle de leur propre civilisation, et recourent à un de ces actes de « piraterie » dans le temps que Poul Anderson et ses créatures littéraires considèrent comme le délit capital. Ils en seront punis par un échec qui évite à Anderson une difficile et fastidieuse reconstruction de l'histoire du monde, et à nous-mêmes un effort, qui aurait dépassé la limite de nos complaisances, pour le suivre dans ses imaginations. Car il nous est relativement facile d'admettre que dans cinq cents ans la planète sera soumise à une dictature nord-africaine toute puissante par la technique ; mais que, par une application de cette science de demain, l'évolution historique dont nous connaissons les œuvres et les monuments, parmi lesquels et desquels nous vivons, puisse être rétroactivement modifiée à partir de l'an 218 avant notre ère, avec abolition de tous les effets produits par elle depuis lors et remplacement de ceux-ci par d'autres événements générateurs d'autres effets, nous répugnons à nous efforcer d'y croire, pour la raison qu'il en résulterait que notre existence à nous-mêmes n'aurait pas eu lieu telle qu'elle est : l'instinct de conserver notre monde habituel s'y refuse.

Comme toujours devant ces spéculations sur la plasticité de l'événement accompli, ce n'est pas tant la solution — le changement du passé — qui nous intéresse : nous savons bien qu'à moins d'un tour de passe-passe avec l'absurde, cette solution ne peut s'évader de la loi du fait irréparable. *What's done cannot be undone* : Lady Macbeth a tout dit en prononçant la parole inexorable. L'intéressant pour le lecteur qui se prête à ces jeux, c'est le fait d'histoire qu'on propose de remettre en question, et c'est le moyen qu'on imagine pour s'y attaquer. Pour la secte, à présent assez répandue, qui s'adonne à la pratique de remanier fictivement l'histoire en l'élaguant d'une de ses causes, l'art est de choisir où porter le sécateur, de décider à quelle hauteur on taillera la plante immense. Or, parce qu'au fond leur zèle de changer l'histoire vient de leur goût pour l'histoire, quand ces affidés veulent modifier le cours des âges c'est sur un moment historique qu'on les voit opérer. Pour supprimer Scipion, et changer du même coup l'issue des guerres puniques, les hommes de main de la puissance africaine et mondiale n'auraient

qu'à emporter dans leur nécessaire quelques gouttes de cyanure ou un 6,35, pour, sans histoire, c'est le cas de le dire, à n'importe quel moment banal de la vie d'un adolescent romain, bien avant qu'il soit en âge de porter les armes, supprimer cette existence qui n'aurait laissé aucune trace dans le mémorable. Non. Il faut qu'ils se déposent au cœur de la bataille du Tessin, où nous savons que le jeune Publius Cornelius Scipion, lorsqu'il avait dix-sept ans, a sauvé son père le consul enveloppé par les cavaliers numides ; par une intervention qui paraît surnaturelle les émissaires le frappent de terreur au milieu de la mêlée et le font succomber : plus de Scipion en 218, plus de Zama en 202.

Une analogie des situations donnera peut-être à penser à ceux d'entre nous qui croient avoir à se plaindre de la tournure qu'a prise l'histoire de la Flandre et, finalement, celle de la principauté de Liège quand apparut la dynastie des ducs de Bourgogne issus de la maison de Valois ; ils s'aviseront peut-être, en cette année commémorative de la prise de Liège par le Téméraire, d'obtenir l'intercession de Poul Anderson pour qu'une équipe de Wallons d'aujourd'hui surgisse au beau milieu de la bataille de Poitiers, en 1356, de telle sorte que le futur Philippe le Hardi, alors âgé de quinze ans, aveuglé par le tournoisement incompréhensible autour de lui de quelques fanions au coq non moins hardi, succombe au combat en défendant son père le roi Jean, — ce qui aurait eu pour conséquence d'empêcher l'imprudente reconstitution par celui-ci du duché de Bourgogne au profit de son valeureux fils, et tout ce qui s'en est suivi avec la rapide montée de la « parricide maison »... Mais la Bourgogne aurait peut-être eu lieu quand même, comme Zama aurait peut-être eu lieu même si l'Africain était mort à dix-sept ans. Car on dit maintenant que le tissu des effets est élastique, et qu'ils possèdent une existentialité qui ne dépend pas absolument des causes. L'irruption d'un événement ne causerait dans ce tissu qu'une déchirure assez vite cicatrisée, et celui-ci reprendrait bientôt sa continuité.

Néanmoins, les causes, on ne renoncera pas de sitôt au jeu de les démonter et de les retirer mentalement de l'engrenage historique pour supputer ce qu'il adviendrait de la machine

qu'on appelle destinée. La machine fatale à laquelle je songeai particulièrement lorsque me fut tombée sous les yeux la proposition d'Anderson de changer le sort de Rome et du monde par un attentat sur le jeune Publius Cornélius au combat du Tessin, ce fut donc le destin de Jules César.

Deux questions se présentèrent, et ce sont celles que je vais me risquer à développer devant vous. Si nous disposions du pouvoir d'aller modifier l'accompli, à quel fait faudrait-il nous en prendre exactement, où faudrait-il placer au juste notre intervention pour que César ne soit pas assassiné ? Deuxième question, qui est plus morale qu'historique : est-ce que César mérite d'être ainsi grâcié, est-ce qu'il faut sauver le tyran et faire échouer Brutus ? Étant donné que, suivant la règle édictée par Anderson, ou n'est autorisé à porter la main sur la forme sacrée du passé que très exceptionnellement et pour procurer un bien général non douteux, se justifie-t-il de conclure par un décret de salut le procès qu'on est amené à instruire ainsi de la mémoire du dictateur ?

Un premier procédé qui s'offre pour abolir la mort tragique du maître de Rome a l'inconvénient d'être peu sûr, mais l'avantage de n'être pas sanglant. Au lieu d'expédier dans le passé des sicaires comme ceux qu'Anderson fait atterrir sur le champ de bataille du Tessin, on y délèguerait en temps opportun un pirate gynécologue. Pour sauver César il s'agirait de sauver sa fille Julie. On sait que celle-ci, donnée par lui comme épouse à son aîné Pompée en gage d'alliance, sut assumer un rôle tout autre que celui d'une simple otage. Elle fut aimée par son mari comme elle l'aima, en même temps qu'elle demeurait l'enfant très chère et influente de César. C'est un fait que la rupture entre les duumvirs suivit rapidement sa mort, comme si elle seule, par le jeu de la double affection réunie sur sa tête, avait été le suprême lien de l'alliance. Eût-elle vécu, dit Lucain, elle aurait pu s'interposer, prévenir le choc de son père et de son mari : *ut generos soceris mediae junxere Sabinæ*. Mais elle est morte d'un mal qui l'avait tenue longtemps languissante après un accouchement prématuré, dû lui-même à sa frayeur d'avoir vu rapporter chez elle le manteau ensanglanté de Pompée alors que celui-ci n'avait été que quelque peu malmené dans

une bagarre aux Comices. Sans la disparition de cette femme touchante, le duumvirat, selon ce passage de Lucain, aurait pu subsister, il n'y aurait eu ni le Rubicon ni Pharsale ni la tête de Pompée présentée à son ex-beau-père par les Égyptiens. César n'aurait pas eu à pardonner à Brutus d'avoir pris les armes pour le parti pompéien. Or, dans quelle mesure l'humiliation d'avoir été grâcié n'intervient-elle pas pour porter au tyrannicide le fier jeune homme ? Pour sauver Rome de l'enchaînement des guerres civiles et pour donner à César une chance d'éviter l'écueil de la conjuration, et aussi pour notre tendre satisfaction de sauver Julie, envoyons auprès de celle-ci un bon spécialiste avec une trousse bien garnie d'auréomycine.

Mais les positions de puissance où s'étaient portés le père et son vieux gendre ne pouvaient guère ne pas s'affronter, et rien n'assure que finalement Julie et l'amour qu'ils avaient tous les deux pour elle auraient eu assez longtemps l'efficace nécessaire pour contenir leur rivalité. « Jamais il n'y aura de sincère accord dans le partage du rang suprême. L'autorité ne souffre pas d'être en ménage », concède bientôt Lucain lui-même après qu'il vient d'escompter que la survivance de Julie aurait pu maintenir la paix. Le conflit aurait donc probablement éclaté tout de même. Que serait-il arrivé alors de la malheureuse, divisée, déchirée entre ses deux affections, la conjugale et la filiale ? On entrevoit la femme de Pompée s'enfermant dans sa maison romaine pendant que les deux rivaux géants s'entrebattent en Illyrie, attendant tous les jours les messagers venus de la mer, avec l'angoisse d'apprendre lequel des deux êtres chers aurait immolé l'autre... Mieux vaut laisser agir la fièvre puerpérale. Nous ne sauverons donc pas Julie. Quant à prévenir les coups portés à César en faisant abattre ses meurtriers avant l'ouverture de la séance du Sénat, je suppose que la règle morale des manipulations du passé répugne à remplacer un assassinat par une tuerie. J'aimerais mieux décidément, si j'étais chargé de sauver César, me servir d'Artémidore de Cnide.

D'Artémidore, ou plutôt seulement du nom de sa ville natale, du nom fameux de Cnide, parce que Cnide était ville de Vénus et parce que César s'était déclaré le descendant de Vénus et qu'il lui avait voué plus qu'un culte : il se l'appropriait comme

sa déesse particulière. Artémidore est ce rhéteur que Plutarque et, d'après lui, Shakespeare nous montrent se débattant vainement dans la foule pour remettre à César, sur son chemin vers la réunion du Sénat où l'attendent ses meurtriers, un billet qui lui dénonçait la conjuration. C'était, dit Plutarque, un familier de Brutus, par la grâce de la philosophie grecque, qu'il faisait métier d'enseigner et dont le neveu et gendre de Caton était nourri. Sans doute n'était-il pas aussi proche du dictateur. Celui-ci pouvait ne pas le connaître, ou du moins, ne pas connaître son origine : ce qui explique que dans l'insistance de ce porteur de placet perdu parmi beaucoup d'autres il n'ait pu percevoir un signal venu de Cnide et de sa Vénus.

Pour les aventuriers géants qui tour à tour dominèrent Rome à la fin de la République, la mode de s'habiller de fable remontait à Marius, elle avait donc pris naissance avec l'apparition dans l'histoire romaine de ce type de dictateurs. Déjà, plus anciennement, Caius Gracchus « montrait les dieux dans la familiarité de ses parents », dit Jérôme Carcopino. De fait, le grand-père Scipion, le premier Africain, ne laissait-il pas dire que sa mère l'avait conçu d'un serpent monstrueux en quoi s'était métamorphosé Jupiter ? Quoi qu'il en soit, le vainqueur des Cimbres aura été, dit-on, le premier des politiques romains dont s'atteste de façon certaine la prétention de se confondre avec une divinité ; il avait pris l'habitude, relate son biographe le plus récent le P. van Ooteghem, de ne boire que dans un canthare, se posant en νεος Διόνυσος. Sylla, qui accepte volontiers le surnom d'Épaphrodite, se targue lui aussi de devoir sa fortune à la protection de Vénus. La voie est toute tracée pour que, dès les funérailles de sa tante Julie, le jeune questeur César puisse affirmer dans un discours publié que les Julii sont directement issus de la déesse de l'amour.

Tout naturellement, la qualité des prodiges dont on voit s'entourer ces grands Romains correspond à celle de leur personnalité propre. Ils s'inventent librement leurs miracles domestiques, leurs ancêtres légendaires, leurs songes auguraux ; mais ils n'ont tout de même que le blason qu'ils méritent puisque toute leur mythologie privée émane d'eux-mêmes. Ils se forgent un théâtre olympien dont ils s'instituent les acteurs ; mais les

dieux qu'ils choisissent pour s'y assimiler sont nécessairement faits à leur image, et le surnaturel qu'ils empruntent ne peut leur être prêté que sur le fonds de leur propre nature. Par exemple, dans des détails de la vie de Marius comme dans des augures dont il s'empare pour s'aménager un décor sublime on trouve une incurable trivialité qui sent la soldatesque et qui rappelle sa jeunesse inculte et ses laborieux débuts dans le rang des militaires subalternes. C'est, par exemple, tel stratagème de feindre une violente diarrhée pour s'autoriser à quitter fréquemment le Sénat un jour d'intrigues ; ou bien c'est, à Minturnes, alors qu'il est prisonnier dans la maison d'une certaine Fannia, le genre de signe des dieux qu'il invoque pour raffermir la confiance de ses partisans dès qu'il a pu en réunir quelques-uns. Ce signe lui serait venu sous la forme d'un âne pétulant et trompettant autour de lui et choisissant d'aller boire à la fontaine sans faire cas de la provende sèche : pour lui montrer, expliquait Marius, que le salut était du côté de l'eau, c'est-à-dire de la mer.

Certes, le génie de la fiction superstitieuse qu'il possédait comme les autres héros des *Vies parallèles*, mélange de crédulité et d'imposture qui semble avoir fait partie du type de ces tyrans, lui inspire parfois des relations d'avertissements célestes autrement poétiques. Il en est ainsi de ce souvenir, qui, bien entendu, lui vient opportunément vers la fin de sa carrière, d'avoir, étant enfant, reçu dans le pli de sa robe un nid d'aigle tombé du ciel et contenant sept aiglons — ce qui lui garantissait sept consulats. L'image est belle, et elle n'est guère contrariée par l'objection que dans un nid d'aigle il n'y a jamais plus de deux petits. Elle fait contraste avec l'épisode burlesque de l'âne de Minturnes, on encore avec celui des deux scorpions s'entre-dévorant sur la plage numide de façon à barrer de leur interdit le chemin des deux Marius, père et fils.

Les prodiges, les songes, les allusions illustres, les interventions divines dont Jules César peuple son univers personnel sortent d'un cerveau autrement fait ; ils tiennent d'une noblesse de race et sont à la mesure d'une imagination impériale. Rêver qu'on couche avec sa mère ou dire qu'on l'a rêvé, puis publier l'interprétation d'oniromanciens espagnols suivant laquelle

posséder sa mère en rêve signifie qu'on possédera la terre, couronner son premier triomphe en se faisant ramener du Capitole par soixante éléphants porteurs de torchères d'argent pour rappeler la prouesse de l'ancêtre qui aurait tué un de ces fauves et décoré sa famille de leur nom en langue punique : *kaïsar*, favoriser soigneusement le bruit qu'avant Pharsale une statue de la Victoire a bougé, une palme poussé entre les pierres d'un temple et une armée souterraine ébranlé d'une clameur les murailles d'Antioche, c'est d'un autre style que les braiements autour de Marius du baudet de dame Fannia. Le style, c'est peut-être, par-delà la conquête de la Gaule, la création durable de celui qu'on aurait pu considérer comme l'inventeur du dandysme si le dandy ne devait avoir l'oisiveté comme règle d'or, alors que César était dévoré par le vice de l'action.

Quant à savoir dans quelle mesure le descendant de Vénus était conscient d'inventer ces prodiges et dans quelle mesure il y croyait vraiment, c'est une question qu'on ne se pose pas pour lui seul, mais pour tous ses grands contemporains. A cette question M. Carcopino a donné la réponse : « Au point de vue religieux, écrit-il, l'aristocratie romaine du dernier siècle de la République présentait deux caractères simultanés, contradictoires en apparence, complémentaires en réalité, la superstition et le scepticisme. Auguste à cet égard est bien de sa caste et bien de son temps. Il tremble devant les phénomènes surnaturels, comme le tonnerre, ou susceptibles d'apparaître comme tels. Il croit aux rêves, et, dans la vie courante, ne recule pas devant les pratiques de la superstition la plus exigeante. Mais, chez lui, la crainte malade du surnaturel se double d'un scepticisme profond et irréductible ».

Dans ce portrait des grands Romains vus à travers leur contemporain Auguste, il y a un détail qui n'est sans doute pas applicable à César : celui de la peur devant le surnaturel. Par cette faiblesse, comme en bien d'autres domaines, Octave Auguste apparaît inférieur au grand-oncle qui lui avait légué le pouvoir. Devant l'intrusion d'une puissance surhumaine, à supposer qu'il lui donnât prise en y prêtant croyance, comme devant les innombrables dangers réels qu'il a courus, tout ce que nous savons de César nous incline à penser que son attitude

ne devait pas être de crainte ; et si même il n'est nullement certain que Brutus fut le fils de l'amant de Servilia, il apparaît en tout cas comme bien digne de l'être quand il répond hardiment au spectre qui vient de lui donner rendez-vous à Philippes : « Je t'y verrai ». Mais on pourrait présumer qu'il y ait eu chez ce cynique un mélange de soumission aux mythes — il était de son temps — et d'astucieuse habileté à se servir d'eux. Par un mécanisme bien connu, probablement croyait-il plus ou moins aux fables mêmes qu'il avait créées ou qu'il avait recueillies avec complaisance afin de les utiliser. C'est ainsi que César devait s'être forgé au moins une demi-persuasion que Vénus était vraiment pour lui la Genetrix.

En conséquence, et pour en revenir au matin des ides de mars, la façon de sauver César par l'intervention d'un pirate du Temps serait peut-être simplement de munir celui-ci d'un porte-voix. L'émissaire aurait à se tenir tout près d'Artémidore dans la cohue empressée autour de César, et à forcer l'audience de celui-ci par un puissant appel dans le genre de nos indicatifs d'émission à la radio, quelque chose comme un : « Ici Cnide ! » L'attention que le rhéteur luttant contre les remous de la foule n'est pas parvenu à attirer suffisamment sur sa personne, le nom de la ville de Vénus clamé par-dessus le brouhaha de la tourbe romaine doit l'obtenir. Introduit par cette annonce éclatante, le billet d'Artémidore ne peut plus ne pas être lu. Et dès que César est saisi de cet avertissement, déjouer la conjuration lui est facile, même s'il est trop tard pour rappeler les gardes espagnols dont il avait congédié l'escorte : il n'a qu'à faire avertir Marc Antoine, qui en ces instants mêmes se laisse retarder par Marcus Albinus, chargé de le retenir dans une conversation oiseuse avant que le lieutenant de César ne se rende à la maison de Pompée où va siéger le Sénat ; il n'a qu'à grouper autour de lui, à son entrée dans cette maison du meurtre, quelques-uns des nombreux amis qu'il a dans l'assemblée ; il n'a qu'à prendre l'offensive contre les conjurés, avec cet *impetus* et ce discernement tactique dont il est également capable... Ainsi le commando lâché par notre siècle sur les ides de Mars aura réussi sans devoir verser le sang dans le passé, ce qui est bien satisfaisant pour nos consciences.

Maintenant supposons que ce soit à nous de décider s'il faut l'exécuter, ce contre-coup d'État si facile à machiner a vingt et un siècles de distance pour peu que nous disposions d'un vulgaire chronogyre. Nous n'entreprendrons pas d'en juger suivant les leçons de l'histoire politique, mais seulement selon la sympathie. On a dit que, sans la conjuration de Brutus, l'histoire aurait connu le siècle de César au lieu du siècle d'Auguste, avec un accomplissement plus total de l'idée césarienne d'organiser Rome en fonction de l'empire ; car le compromis final entre Auguste et le Sénat ne permettait pas la réunion d'une vaste communauté de peuples entre des frontières fixées et sous un seul roi souverain, telle que la préparait le vainqueur des Gaules et de Caton. Mais il ne s'agit pas pour nous de philosopher sur le césarisme. Il s'agit de nous demander si, dans le récit universel de la vie de l'humanité, esthétiquement, dirai-je, il est bien, il est beau que l'existence de Jules César ait été tranchée juste un an après Munda ; s'il est bien, s'il est beau qu'après trente-sept ans de luttes civiles et militaires presque ininterrompues depuis sa persécution par Sylla et ses premières armes en Orient, après trente-sept ans de ce mouvement perpétuel pour la chasse au pouvoir, il n'ait été donné à cet homme hors commune mesure qu'une petite année de paix pour organiser sa victoire et mettre en œuvre un plan impérial qui n'avait pas cessé de s'élaborer dans sa pensée au long de sa solitude errante à travers les guerres, les débauches, les deuils et les triomphes, à travers la Bithynie, l'Espagne, les Gaules, l'Illyrie, la Thrace et l'Égypte, à travers les magistratures romaines enfin — et cela cependant que, par un contraste ironique, ce pouvoir que le héros aura pu à peine exercer, son héritier, malingre, piètre soldat, médiocre caractère, le détiendra pendant quarante-cinq ans. Auguste fondera principalement sur son mérite d'avoir duré la gloire du siècle qui portera son nom. La vie de César est partagée entre ces deux périodes si dramatiquement inégales en mesure de temps : trente-sept ans de lutte, un an pour faire fructifier le triomphe. Je serais tenté de placer la première sous le signe de la *Venus Victrix*, la seconde sous le signe de la *Venus Genetrix*.

La *Venus Victrix*, dont César porta l'image en intaille sur la bague qui lui servait de cachet et dont le nom fut donné

pour cri de ralliement aux soldats de Pharsale, c'est la puissance de l'élan pour l'élan, la divinité qui veut le jet de soi-même en dépense gratuite d'énergie, sans égard pour le résultat, le fruit, le profit. C'est le principe de ce mouvement pour le mouvement qui apparaît plus d'une fois comme l'explication de tout Jules César, que ce soit dans sa poursuite des inépuisables expériences amoureuses avec les deux sexes ou dans sa stratégie militaire. *Omnem sibi locum tutum fore existimans*, « jugeant que tout lieu lui serait sûr », dit-il de lui-même en expliquant sa décision de partir vers l'Égypte à la fin de septembre 48, avec des troupes épuisées et dangereusement peu nombreuses, pour y pousser la poursuite de Pompée vaincu. Dans cette résolution dont il semble convenir tacitement qu'elle est téméraire la superbe du triomphe a certainement sa part : la gloire de Pharsale le précède et il se fie à elle, *confisus fama rerum gestarum*. Y apparaît aussi la foi naturelle dans sa fortune, que dirige la *Venus Victrix*. Et peut-être aussi — avec la vieille idée de se servir un jour du royaume des Pharaons pour instrument de sa grandeur — l'attrait et la curiosité du nom et du renom de Cléopâtre, la reine enfant qui devait doublement tenter sa voracité de conquête, — Cléopâtre à peine citée dans le *Bellum civile*, où une grandiose hypocrisie politique rendra les vents étésiens seuls responsables d'avoir retenu dans Alexandrie le vainqueur piégé. Mais surtout la solution de partir pour l'Égypte est choisie parce qu'elle est la solution de partir.

Partir, c'est le mot de toute cette campagne en zigzag, depuis le Rubicon jusqu'au Nil par l'Espagne, Dyrracchium et la Thrace ; et c'est toujours la ressource immédiatement élue devant l'obstacle, la déception ou l'échec. Si Pompée mis en fuite parvient à passer de Brindes en Épire, on ne va pas s'attarder à piétiner sur le rivage en attendant qu'une flotte soit équipée pour le suivre : on part pour Marseille et l'Ibérie, plan que l'histoire qualifiera finalement de génial parce qu'en tournant le dos au principal ennemi on va faire de l'Italie et des provinces occidentales un bloc césarien et réduire Pompée à ne pouvoir plus compter que sur l'Orient ; mais plan qui, d'abord, suffit à son auteur de ce qu'il est un départ. Le *proficisci* jalonne nombreusement les pages de la *Guerre des Gaules* comme de la

Guerre civile, et, à nos yeux, la forme passive du déponent contribue peut-être à prêter à ces mouvements incessants l'apparence d'être mus, à faire sentir que le chef de guerre subit à chaque nouvel élan l'impulsion de sa Vénus. Chaque fois que dans le texte nous rencontrons *profectus*, nous comprenons en même temps *projectus*.

Deux vers de Lucain indiquent à la fois cette fièvre de courir après d'autres lieux, comme si la fortune se confondait avec l'ailleurs, et le luxe du combat voulu pour le combat. C'est dans le fameux portrait antithétique de César et de Pompée, placé en tête de *La Pharsale*. Le poète représente Pompée comme un vieux chêne que vient frapper la foudre César. En cela il se souvient probablement de la tradition suivant laquelle le père de notre Pompée serait mort frappé de la foudre sous sa tente ; et il est bien dans la destinée de l'amiral peu marin de la guerre des pirates d'hériter ainsi un trait de légende qui n'avait pas été inventé pour lui, de même que sa carrière et sa gloire ont récolté les succès préparés par ses prédécesseurs. L'esquisse que trace Lucain de ce César qu'il assimile au tonnerre est elle-même fulgurante : en dix lignes, elle nous le montre indomptable, acharné, « prêt à fondre où l'appellent l'espoir ou le ressentiment, pressant ses succès, bousculant la faveur de la puissance divine ». Elle couronne de deux attributs la personnalité césarienne : *nescia virtus stare loco*, un génie incapable de rester en place, *solusque pudor non vincere bello...* Ici Marmontel traduisait : « il ne voyait de honte qu'à ne pas vaincre dans les combats ». Mais M. Jacques Madaule propose un autre sens : « il n'a honte de rien, sinon de vaincre sans combat ». Interprétation grammaticalement moins défendable si l'on considère la place du *non* dans le vers latin ; mais comme le trait s'intègre mieux dans le portrait, auquel la version de Marmontel n'ajoutait vraiment rien que de banal !

Vivre dangereusement, vivre parmi les décisions foudroyantes, vivre vite. Michelet, qui déteste Napoléon, livre peut-être une des raisons de cette antipathie profonde quand il dit que « sa précipitation fatiguait à regarder ». Le même désagréable vertige peut prendre les esprits volontiers contemplatifs devant le mouvement perpétuel de Jules César. Aller vite : en Gaule,

il passe à cheval les rivières pour éviter les détours. (Il est vrai que ce cheval devait être apte à bien nager, s'il s'agit de la fabuleuse monture, aux sabots en forme de mains, dont parle sérieusement Suétone.) Quand Cneius Pompée le jeune parvient à rallumer l'incendie en Espagne, qu'il faut s'arracher à Rome où l'on venait à peine de rentrer pour l'immense tâche de la paix, c'est en vingt-sept jours qu'on parvient en Andalousie, ayant écrit en route, aux cahots de la litière, ce poème qui s'appelait *Iter*, qui nous est perdu, et dont on peut se demander s'il n'aurait pas été l'un des premiers textes de la littérature du voyage. Cette foudroyante expédition d'Espagne sera évoquée par Dante dans sa curieuse louange de la hâte — la hâte, qui mord au jarret le bétail mollesse — développée au chant VI du *Purgatoire*. Par l'équation la plus inattendue, César y méritera de voir sa course impétueuse vers la bataille égalée au zèle de la vierge Marie, que saint Luc nous montre courant à la montagne pour y visiter Élisabeth.

Et cependant, avant d'aller se mettre alors à la tête de ses légions, pour la première fois César avait hésité à partir ; il avait tardé à décider d'aller donner de sa personne dans cette campagne qui devait achever par la difficile victoire de Munda sa carrière de guerrier ; il avait cru d'abord pouvoir s'en remettre à ses lieutenants, ne pas avoir à reprendre le harnais ; il avait tergiversé devant cet acte, le départ, qui pour lui avait toujours été aussi impérieux, aussi instinctif que l'acte amoureux. C'est que déjà le signe de Vénus avait changé ; la Genetrix remplaçait la Victrix, le mouvement des assauts et des poursuites se transformait en œuvres stables.

C'est le propre de ces capitaines, nous le savons, que dès qu'ils ont déposé les armes le génie législateur et bâtisseur les prend tout entiers. Même Sylla, entre une expédition lointaine et les proscriptions, réforme le droit pénal ; et il a travaillé là pour des siècles, constate M. Carcopino. Cette conversion des activités, c'est un peu celle qui transmute en énergie littéraire les agitations voyageuses et amoureuses d'un Casanova, voyageuses, amoureuses et belliqueuses d'un prince de Ligne quand vient les arrêter la loi de l'âge. Chez César, l'expression littéraire, beaucoup moins tardive, ne présente pas ce caractère d'ersatz.

Instrument de propagande politique dans les *Commentaires*, elle était devenue, avec le *Bellum civile*, instrument d'une glorification qui tendait à créer la légende. Tous les autres ouvrages importants ayant été perdus, depuis les premiers poèmes érotiques jusqu'à l'*Iter* en passant par l'*Anti-Caton*, aurions-nous eu une moisson littéraire nouvelle si l'ère de la Genetrix avait duré ? En tout cas, l'âge ici survient avec la victoire finale ; et ce sont là deux agents pour la métamorphose des énergies.

César avait déjà, dès 59, en son premier consulat, trouvé le temps d'instituer entre autres ces *Acta diurna* : les *Acta senatus* et les *Acta populi*, dont la publication devint quotidienne après Pharsale et qui font de lui l'inventeur du journal. Cette importance qu'il attache à la chose écrite révèle bien chez lui l'écrivain-né. La courte paix césarienne une fois installée, on assiste en moins d'un an à cette prodigieuse montée d'institutions et d'édifices qui va changer pour toujours l'aspect de Rome et la face de l'empire, c'est-à-dire, Rome étant ce qu'elle est, la face de l'univers. Depuis la réforme du Sénat, des Comices, du droit de cité jusqu'à celle du calendrier et jusqu'à la construction entreprise d'une nouvelle Rome de briques en attendant la Rome de marbre, l'*opus magnum* se lève sur les sept collines et sur l'empire avec une ampleur qui dépasse la dimension humaine ; et c'est justice qu'on rende hommage à la *Venus genetrix* pour cette génération prodigieuse, et il est équitable que le temple de la déesse doive s'élever au centre des édifices nouveaux.

Je sais bien qu'en instaurant ce culte de la Genetrix César veut d'abord consacrer, aux yeux du peuple romain, la filiation divine qu'il s'est inventée et qui ne peut que servir son ambition de ceindre le diadème. L'invocation de la Vénus Mère n'est pourtant pas sans une autre précieuse opportunité au seuil de cet âge des moissons — l'âge de juillet, le nouveau mois baptisé du nom de Jules — où vient à terme le produit de tout l'élan vital prodigué en campagnes au long cours et en rivalités romaines aux temps où commandait la Victrix. Presque tout reste à faire, presque tout reste à naître, — ne serait-ce que cet assèchement des Marais pontins dont le projet, établi avant les ides de mars, devait recevoir l'éloge de Napoléon à Sainte-Hélène, comme si jusqu'à Mussolini l'entreprise avait mérité

une continuité symbolique à travers les plans du Césarisme. Pour cet achèvement de l'immense travail de création la faveur d'une déesse de la fécondité n'est certes pas superflue.

Or, nous remplaçant dans l'hypothèse où nous détiendrions la recette d'Anderson pour amender le fait historique accompli, tout cela qui est prêt à s'épanouir, faut-il laisser le fer de Brutus, de Casca, de Cassius en trancher brutalement la tige ? Faut-il laisser Rome retomber inutilement dans quinze années de discorde ? Y aurait-il, pour justifier le crime des conjurés, une raison de justice morale ? La morale politique de Brutus, du moins si l'on suit Shakespeare, est surtout préventive et dogmatique : la tyrannie est dangereuse en soi, il importe de la tuer dans l'œuf. Il y a du conservatisme républicain dans cette conviction héroïque. Il y a aussi la fidélité à une tradition régicide, en raison de cette descendance du premier Brutus que le pupille de Caton s'attribue et à laquelle il ne croit peut-être pas beaucoup plus réellement que César ne croit qu'il est de la race de Vénus. La pure résolution du jeune homme, peu fondée en politique, trouve un adjuvant d'ordre pragmatique dans les sentiments envieux de Cassius et de toute la noblesse romaine. L'envie, et le sentiment de la dignité civique outragée par les allures du dictateur, ce sont les deux mobiles du soulèvement, relevés à la fois par Plutarque et par Suétone. Mais le meurtre est principalement déterminé par une crainte d'optimates qui voient leur caste menacée. Aucun des conjurés n'invoque les fautes, les vices de cet homme pour décider qu'il doit mourir. Le Brutus de Shakespeare, qui entre tous ses complices parle le langage le plus noble, se défend de vouloir frapper pour une cause qui tient à la personne de César.

Les fautes, les vices, les crimes, cependant, ni les Plutarque, les Suétone, les Dion Cassius, les Lucain ne les ont passés sous silence, ni les *Commentaires* eux-mêmes qui ne pensent pas devoir dissimuler telles atrocités, ni surtout les écrivains et les historiens modernes. Bertold Brecht, attiré, comme d'autres, par le linge sale des grands hommes, a fait de cette vie extraordinaire une satire grotesque : *Die Geschäfte des Herrn Julius Caesar*, où la puissante bête de proie se trouve réduite aux dimensions d'un agioteur escroc jugé par son valet de chambre.

On le voit, dans le jugement qu'attendent de nous les émissaires tout équipés par Poul Anderson pour aller sur notre ordre détourner le cours de l'histoire, les attendus alternent dans un sens et dans l'autre, comme ont l'art de les balancer les bons arrêttistes. Comme dans ces arrêts, aussi, qui souvent s'offrent la coquetterie de conclure sur un motif qui rompt en visière avec tous les autres, je vous propose d'arrêter le débat sur deux dernières considérations. C'est, d'abord, qu'il vaut mieux ne pas déroger à la règle philosophiquement reconnue par Poul Anderson. Ne touchons pas à l'échafaudage des événements accomplis : non seulement ils pourraient nous tomber sur la tête, mais, de surcroît, l'histoire est à respecter et à accepter comme toute vie, avec ses déformations, ses mutilations, ses aberrations. Même si un César, en dépit des ambitions sanguinaires et des guerres amoncelées, mérite finalement la sympathie humaine autant que l'admiration pour sa stature surhumaine, on ne devrait pas — dans notre confortable et facile hypothèse que ce fût possible — aller remplacer le désordre que fut son assassinat par un autre désordre aux conséquences imprévisibles, celui d'un changement pratiqué sur la texture existante des faits. L'histoire est une nature sur laquelle — le pourrions-nous — nous n'avons pas à exercer notre action autrement que dans l'actuel.

L'autre raison à retenir finalement serait une raison de charité ; c'est qu'il vaut mieux laisser mourir cet homme de cinquante-sept ans au moment où il va toucher à son rêve, le diadème. Qu'est-ce qui pouvait l'attendre encore, sinon la déception, le retour d'épreuves de plus en plus lourdes à supporter, le regret (je suis sûr que le cheval de guerre aux sabots de nageur humain devait être mort comme Julie), le déclin et la vieillesse, et au prix de ces déchéances ne vaut-il pas mieux que les Marais pontins n'aient pas été asséchés ? D'ailleurs, César n'a-t-il pas eu la mort qu'il s'était choisie ? « La plus inattendue », avait-il répondu avec sa rapidité d'éclair au convive qui lui demandait, deux jours avant le meurtre, laquelle il jugeait la meilleure. Il l'a eue telle, inattendue, noblement décente, avec la toge ramenée d'une main sur sa tête et abaissée de l'autre sur le bas du corps, noblement théâtrale aussi, au pied

de la statue de Pompée. Il l'a eue en nous léguant, pour que le drame de son existence reste marqué de cette péripétie suprême, l'énigme de savoir s'il a été tué par son fils.

Oui, corporellement laissons-le mourir ainsi ; mais aussi faisons-le vivre dans la mémoire universelle. Et que ce ne soit pas seulement par des scrutations sur tel ordre de bataille à Gergovie ou sur son rôle dans l'affaire Catilina. C'est tout le secret profond de ce qu'il fut qui reste à creuser et qui doit l'être parce que dans ces découvertes réside vraiment notre pouvoir de nous restituer un âge accompli. La vraie machine à explorer le Temps est la connaissance intime des événements et des êtres du passé. Une des questions qui nous aident le mieux à retrouver l'essence des jours que vécut ce héros est celle que pose M. Jacques Madaule quand il se demande, à propos du pathétique *καὶ σὺ τέκνον* expiré sur les lèvres de César recevant le coup de Brutus, si l'amant de Servilia, de Tertia et de tant d'autres parlait grec à ses maîtresses dans leurs moments intimes. Les historiens et les philologues seront toujours les pirates du Temps les plus riches en butin.

« L'héroïque baiser de ces mangeurs de terre »

par M. Jacques THOMAS

Même s'il n'identifie pas le vers choisi comme titre, tout lecteur belge y reconnaîtra sans doute une allusion au geste bien connu des communiens flamands qui, avant d'engager la fameuse bataille des Éperons d'or (Courtrai, 1302), portèrent à leurs lèvres une parcelle de la terre sacrée de la patrie pour laquelle ils allaient combattre. Dès l'école primaire en effet, il nous a été décrit, à peu près de cette façon, au cours d'histoire nationale, dans un chapitre aussi inévitable que celui des six cents Franchimontois. Et qui n'a retenu ce détail classique et pittoresque ? Imagerie d'Épinal, dira-t-on, et lieu commun — peut-être en voie d'effacement : — c'est justement ce qui fait son intérêt. D'où vient-il, et est-ce un « ornement » d'époque ? Je ne sache pas que ces questions aient trouvé réponse claire, et les historiens interrogés, s'ils manifestent quelque scepticisme, ne croient pas qu'une mise au point ait été faite dans le cadre de leur discipline. Nous irons donc glaner un peu dans leur champ, un champ qui est aussi le nôtre, comme on peut déjà le deviner par le titre adopté, un champ qui a d'ailleurs un tiers propriétaire indivis, ainsi qu'on le verra bientôt.

Le moyen âge a vu se développer, parallèles aux sacrements, des simulacres qui en tenaient lieu. L'un d'eux est la confession entre laïcs, amplement étudiée depuis que Léon Gautier a relevé dans l'épopée française cette pratique « qui nous offre quelque obscurité »¹ : on sait aujourd'hui que l'usage n'a rien de fictif et que l'Église s'en est occupée². Les chansons de geste mention-

1. LÉON GAUTIER, *La chevalerie*, Paris, 1884, p. 45.

2. Cf. notamment Amédée TEEAERT, *La confession aux laïques dans l'Église latine depuis le VIII^e jusqu'au XIV^e siècle*, Wetteren, Bruges et Paris, 1926.

ment aussi plus d'une fois une communion symbolique consistant à absorber des brins d'herbe ou des feuilles en guise de *Corpus Christi*. Ce rite est de notoriété suffisante pour que nous renoncions à un inventaire d'ailleurs superflu ici¹. Pour fixer les idées, il suffira d'un exemple, que j'emprunte au *Renaut de Montauban*. Lorsqu'à Vaucouleurs, les fils Aymon, seuls et sans armes, aperçoivent leur ennemi mortel accompagné d'une troupe nombreuse, l'un d'eux propose :

« Car descendon a terre et si nos confesson,
 » Et des pels de cele herbe nos comunieron ;
 » L'un soit confés a l'autre par bone entencion
 » Et die ses pechiez quer prestre n'i avon. »²

On voit que les deux pseudo-sacrements vont de pair, et on comprend fort bien leur succès parmi les combattants qui ne pouvaient recevoir du prêtre absolution et viatique.

Cette communion symbolique se rencontre aussi dans d'autres genres littéraires, et elle est bien connue des éditeurs de textes³ ; leurs notes renvoient d'ailleurs à des études plus nombreuses qu'on ne le croirait d'abord. Il y a, par exemple, une tentative d'explication due à Josef Merk, qui proposait de voir dans la communion aux brins d'herbe un dérivé de l'Eulogie, pain béni consommé faute d'hostie, mais que le peuple ni la chanson de geste ne distinguaient toujours nettement de l'Eucharistie. C'est en l'absence d'Eulogie qu'on aurait eu recours aux brins d'herbe, un, plusieurs, souvent trois. Le chaînon manquant serait le froment, qui fournit la farine dont est faite l'hostie ; la raison de ce choix une fois oubliée, on se serait contenté d'un végétal quelconque, herbe ou feuille⁴.

1. Cf. LÉON GAUTIER, *Loc. cit.*, et, avant lui, J. BARROIS, *Éléments carlovingiens linguistiques et littéraires*, Paris, 1846, pp. 237 ss. Voir aussi des études dont il sera question plus loin.

2. Ms. Bodl., Douce 121, f° 73 r°. Comparer F. CASTETS, *La chanson des Quatre fils Aymon...*, Montpellier, 1909, vv. 6841-6843.

3. Cf. *Perlesvaus*, dont l'édition Nitze et Jenkins, 2 vol., Chicago, [1932-1937], t. II, pp. 321-322, comporte une note explicative avec références; de même, plus récemment, dans l'édition A. Goosse de JEAN D'OUTREMEUSE, *Ly Myreur des histors, fragment du second livre*, Bruxelles, 1965, p. 241.

4. Josef MERK, *Anschauungen über die Lehre und das Leben der Kirche im afz. Heldenepos*, Halle, 1914 (Beihefte Z.R.Ph., 41), pp. 126-129.

À vrai dire, Merk veut sans doute trop prouver, et l'hypothèse de cette transition n'est guère convaincante. Même s'il y a vraiment succession chronologique, les deux succédanés peuvent ne pas dériver l'un de l'autre et être liés par leur seule finalité : un vif désir de recevoir les sacrements avant de mourir. Chaque simulacre serait en somme une communion spirituelle accompagnée d'un signe sensible. Tout étrange qu'il puisse paraître à des esprits modernes, ce besoin d'un signe n'a rien d'étonnant ; il suffit d'un peu d'attention pour le percevoir, plus proche de nous dans le temps sinon dans l'espace ¹.

En accordant ainsi plus d'importance à l'aspect « fonctionnel » qu'à l'aspect historique, nous rejoignons le point de vue d'un théologien, pour qui, en ces matières, la recherche des origines mène souvent à des conclusions fantaisistes, alors que l'essentiel réside dans la signification : il s'agit de Peter Browe, dont l'étude sur le viatique comporte un chapitre consacré à ses substituts *d'herbe ou de terre* ². Il n'était pas le premier à opérer ce rapprochement : avant lui, il y avait eu notamment Ford et Hamilton ³. Et tous trois connaissaient, d'après les sources médiévales, le geste de nos communiens flamands, qui s'éclaire ainsi sous son vrai jour : loin d'être mus par le patriotisme, ces gens s'administraient un pseudo-sacrement, à l'instar des héros épiques. Les prises de position de l'Église, alléguées par Browe, confirment l'authenticité de ces coutumes, qui ne relèvent donc point de la fiction romanesque.

Si certains doutaient encore, nous pourrions rappeler, d'après nos prédécesseurs, deux arguments qui méritent d'être soulignés. D'abord qu'en 1415, soit un bon siècle après les Flamands à

1. Un quotidien belge citait naguère, d'après *Afrique chrétienne*, le témoignage d'un catéchiste congolais à qui les fidèles voulaient absolument se confesser après le départ des missionnaires, chassés par les événements que l'on sait : cf. *La libre Belgique* du 13 septembre 1965, p. 5.

2. Peter BROWE, *Die Sterbekommunion im Altertum und Mittelalter*, dans la *Zeitschrift für Katholische Theologie*, t. LX, 1936, pp. 1-54 et 211-240. Le passage qui nous intéresse, *Gras und Erde als Viatikumersatz*, se trouve pp. 237-240.

3. J.D.M. FORD, « *To bite the dust* » and symbolical lay communion, dans les *Publications of the Modern Language Association of America*, t. XX, 1905, pp. 197-230 ; G.L. HAMILTON, *The sources of the symbolical lay communion*, dans *The Romanic Review*, t. IV, 1913, pp. 221-240.

Courtrai, les Anglais auraient agi de même à... Azincourt : preuve par l'absurde qu'une signification patriotique est à rejeter. Ensuite que le dernier témoignage connu illustre encore, malgré le scepticisme et l'ironie du narrateur, la signification religieuse du rite, toujours inchangée ; écoutons le Florentin Benvenuto Cellini nous raconter ses mésaventures au siège de Rome, en 1527 : reprenant connaissance après avoir été blessé,

Je voulus commencer à parler, mais ne le pus, car des soldats imbéciles m'avaient rempli la bouche de terre, croyant ainsi me donner la communion, alors qu'ils m'avaient plutôt excommunié : je ne parvenais pas à me remettre, cette terre me causant plus d'ennui que la blessure ¹.

La signification de cette pratique nous commande de la bien distinguer d'autres, apparemment voisines, mais où l'absence de manducation exclut une valeur analogue. Il est donc peu utile de suivre Michelet, qui opère des rapprochements avec plusieurs textes où l'on nous montre des soldats baisant la terre, ou en jetant une poignée derrière leurs épaules ². La même réflexion s'impose à propos de Hamilton, qui relève quantité de traditions populaires où l'herbe et la terre sont chargées de valeurs symboliques. Tout cela est plein d'intérêt, et peut-être non dépourvu de rapports avec le sujet, mais n'explique pas ce qu'il y a de plus spécifique dans notre rite. Autant vaudrait chercher d'autres cas de géophagie hors du monde chrétien, puisque le culte de la terre est très répandu. Il nous suffit, je crois, d'avoir restitué au geste des combattants de 1302 la portée qu'il avait dans leur esprit, ou dans l'esprit de ceux qui le leur ont attribué. Par contre, il est bon de rappeler deux citations des érudits américains : dans l'œuvre d'Isidore de Séville, telle que nous l'a transmise un manuscrit du IX^e siècle conservé à Vienne, on peut lire *terra [...] aliquando carnem*

1. Volendo cominciare a parlare, non potevo, perchè certi sciochi soldatelli mi havevano pieno la bocca di terra, parendo loro con quella di havermi dato la comunione, con la quale loro più presto mi havevano scomunicato, perchè non mi potevo riavere, dandomi questa terra più noia assai che la perco(s)sa. (Benvenuto CELLINI, *Vita*, éd. O. Bacci, Florence, 1901, pp. 74-75).

2. Jules MICHELET, *Origines du droit français...*, Paris, 1837, pp. 194-195.

*domini salvatoris significat*¹ ; et, en 495 déjà, saint Grégoire interprétait le mot *terra* dans un passage de *Job* comme symbolisant *caro Christi*².

Déçu de me voir plus d'une fois devancé, devais-je clore mon enquête ? Aucun des spécialistes que je connaisse n'ayant songé à mettre en rapport ce qu'il savait avec la survie du rite dans notre mémoire nationale³, j'ai estimé pouvoir ajouter une suite à leurs savants propos. Mais il faut d'abord retourner à l'historiographie médiévale relative à la bataille des Éperons d'or.

La tâche nous est ici facilitée par l'ouvrage fondamental de J.F. Verbruggen, qui a inventorié toutes les sources. Non sans surprise, nous apprenons par lui que le seul texte à mentionner la communion symbolique n'est ni français ni flamand, mais italien⁴. C'est en effet le Florentin Giovanni Villani qui raconte que

[les Flamands] firent venir pour tout le camp un prêtre portant le corps du Christ, de façon que chacun le vît, et, au lieu de communier, chacun prit un peu de terre, qu'il mit en bouche⁵.

Ce témoignage s'accorde avec tout ce que nous avons trouvé jusqu'à présent : dans le contexte qui nous intéresse, les « man-

1. Cf. FORD, *O. c.*, p. 214.

2. Cf. HAMILTON, *O. c.*, p. 226.

3. Les étrangers sont bien excusables sans doute, encore que HAMILTON, *O. c.*, p. 235, allègue, à propos de Villani (cf. *infra*), une série d'études parmi lesquelles figure un article de Pirenne dont nous citerons ultérieurement un passage : il aurait donc pu avoir l'attention éveillée. — On s'étonne bien davantage de la carence d'un J. DANIELS, *Leekenbiecht en symbolische communie in de middel-eeuwen*, dans les *Studiën, Tijdschrift voor godsdienst, wetenschap en letteren*, Nimègue et Anvers, nouv. série, t. LXXXII, 1914, pp. 459-465 : l'auteur connaît la communion aux brins d'herbe et à la terre — celle-ci d'après deux anciens romans flamands et Cellini, — mais il ne souffle mot de la bataille de Courtrai.

4. J.F. VERBRUGGEN, *De slag der Guldensporen...*, Anvers et Amsterdam, 1952, p. 93. — Rappelons que, d'après Ford, la communion aux brins d'herbe se trouve dans des textes français, celle à la terre dans des textes allemands, italiens et espagnols.

5. [I Fiamminghi] feciono venire per tutto il campo uno prete parato col corpo di Cristo, sicchè ciascuno il vide, e in luogo di comunicarsi, ciascuno prese un poco di terra e si mise in bocca. (Giovanni VILLANI, *Cronica*, VIII, lvi, éd. F.G. Dragomanni, Florence, 1845, t. II, p. 64).

geurs de terre » absorbent bel et bien un substitut des saintes espèces. Mais Villani mérite-t-il entière confiance ?

Dans son étude sur les sources françaises, R.L. Wagner a dit que la bataille de 1302 avait été « en quelque sorte haussée sur le plan de l'épopée », surtout chez Lodewijk van Velthem¹. Or, J.F. Verbruggen, pour qui le passage de Villani serait un développement littéraire en raison de son caractère épique² n'a pas manqué de noter des correspondances entre van Velthem et Villani, qu'il classe pourtant dans deux groupes différents³ ; il a même remarqué chez l'un et l'autre des manifestations religieuses qu'il rapproche sans en tirer tout le parti possible. Chez van Velthem, les combattants se confessent avant la bataille : détail frappant si l'on songe au voisinage fréquent, dans l'épopée, de la confession entre laïcs et de la communion aux brins d'herbe. Or, il est un texte d'après lequel les milices flamandes auraient bel et bien reçu les deux sacrements, les vrais ; ce sont *Les grandes chroniques de France* :

ceulz de Bruges, si comme l'en dit, estudianz et cuidanz mourir pour la justice, liberalité et franchise du pays, premierement confesserent leurs pechiez humblement et devotement, le corps de Nostre Seigneur Jhesu Crist reçurent, portanz avec eulz aucunes reliques de sains...⁴

Si l'on admet, comme semble le faire R.L. Wagner⁵, qu'une véritable communion est plutôt improbable dans les circonstances données, la convergence des témoignages de Villani, de van Velthem et des *Grandes chroniques* nous ferait croire — simple

1. Robert Léon WAGNER, *La bataille de Courtrai (1302). Essai de critique des sources françaises*, dans les *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles lettres de Caen*, nouv. série, t. X, 1942, pp. 357-425. Cf. pp. 369-371.

2. VERBRUGGEN, *O. c.*, p. 282, n. 2.

3. *Id.*, pp. 158 ss. — En raison de ces correspondances, on peut se demander si le classement en chroniques pro-françaises et pro-flamandes était bien le plus pertinent.

4. *Les grandes chroniques de France*, éd. Jules Viard, Paris, 1920 ss., t. VIII, p. 204.

5. Faisant allusion au passage cité, qu'il reprend en note, R.L. WAGNER, *O. c.*, p. 373, parle des « Brugeois [...] portant des reliques, se confessant et communiant de fait ou d'intention ».

hypothèse — qu'a existé ou circulé une version mentionnant à la fois le sacrement de pénitence ou son substitut, et un simulacre de communion.

Que conclure de tout cela ? D'abord que nos « mangeurs de terre » agissent selon un rite religieux bien connu. Ensuite, que le silence de la plupart des sources est assez gênant, d'autant plus que d'éminents critiques s'accordent sur une éventuelle influence littéraire. Il est donc possible, mais non certain, qu'un Villani n'offre pas un reflet fidèle de la réalité historique. Quoi qu'il en soit, ce qu'il conte est plausible, puisque conforme à un usage pris au sérieux par les théologiens. On observe enfin que *Les grandes chroniques* relatent les faits en les assortissant d'un détail qui pourrait avoir son importance pour l'évolution ultérieure : les héros de Courtrai pensent qu'ils vont mourir pour la « liberalité et franchise du pays ». Tous les éléments sont en place, l'un deux en puissance seulement ; ces éléments sont détachés, voire éparpillés. Reste à attendre le « télescopage » qui doit se produire un jour...

Le cliché de notre histoire nationale dont nous sommes partis a donc bien ses racines dans la chronique médiévale : celle-ci fournit un signe dont le sens a changé. Pour déceler cette mutation, faudra-t-il suivre toute une lignée d'historiens, remanieurs compilateurs et vulgarisateurs ? L'entreprise nous donnerait certes plus d'assurance, mais elle me paraît oiseuse : qui ne sent en effet que le nationalisme romantique doit être passé par là ? Aussi irai-je droit au but, ou presque. C'est en vain qu'on interrogera Michelet : sur le point qui nous occupe, il s'en tient fidèlement la version de Villani ¹. Quant aux manuels français, est-ce bien la peine de les ouvrir ? Il n'y a rien en tout cas dans celui d'Albert Malet. Nous pouvons sans grand risque limiter notre enquête au pays où l'on avait quelque « raison » de modifier les choses.

Une monographie parue à Gand en 1834 contient la transition rêvée que voici :

Avant de combattre, grand nombre de soldats, sans quitter leur place, se confessèrent comme ils le purent, soit à des

1. Jules MICHELET, *Histoire de France*, 17 volumes, Paris, 1835 ss., t. III, p. 78.

moines, soit à des ecclésiastiques qui avaient accompagné leurs concitoyens. Un prêtre montra alors le Saint-Viatique à toute l'armée, et donna la bénédiction générale. En ce moment solennel, tous les soldats se prosternant dans un silence religieux, prirent à leurs pieds un peu de la terre de la patrie, qu'ils portèrent à leurs lèvres, pour témoigner leur désir de participer à la Sainte Communion et leur dévouement à la défense sacrée du pays ¹.

Les vieilles chroniques ont été quelque peu enjolivées, mais tout le passage reste conçu en fonction du sens traditionnel et religieux : « pour témoigner leur désir de participer à la Sainte Communion », à quoi l'auteur ajoute sans désenchanter la signification nouvelle et controuvée que nous attendons : « ... et leur dévouement à la défense sacrée du pays » ; celle-ci est préparée par le complément déterminatif dont est affublé précédemment le mot *terre* : « un peu de la terre de la patrie ». Qu'un coup de pouce intervienne, et on aura la communion au sol natal.

Ce n'est pas le premier venu qui se chargera de l'opération ! Voisin, traducteur de l'étude citée, envoya son travail à Henri Conscience, qui rédigeait justement *De Leeuw van Vlaendren* ². Le romancier flamand y puisa maint détail de son chef-d'œuvre, et reconnut du reste sa dette dans la préface ³ ; mieux, sur le point précis qui nous intéresse, il renvoie à sa source ! Conscience a scindé la scène en deux : il décrit d'abord l'armée formant carré autour d'un autel de campagne, et recevant dans un profond émoi la bénédiction générale ; c'est ici que Voisin est cité en note, dans une transposition partielle qui n'outrepasse pas les mots à *leurs lèvres* de l'original reproduit ci-dessus ⁴. Il

1. *La bataille de Courtrai ou des Éperons d'or*, traduit du flamand de M. GOETHALS-VERCRUYSSSE, avec des additions, des corrections et des notes, par A. VOISIN, dans *Le messager des sciences et des arts...*, Gand, t. II, 1834, pp. 317-370. L'extrait cité est à la p. 350.

2. D'après une lettre de Conscience à Voisin, datée du 17 mars 1838, et reproduite par Ger SCHMOOK, *De genesis van Conscience's « Leeuw van Vlaendren »*, extrait des *Verlagen en mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor taal en letterkunde*, déc. 1952 et mars 1953, s.l.n.d., p. 27.

3. Henri CONSCIENCE, *De Leeuw van Vlaendren of de slag der gulden sporen*, 3 vol., Anvers, 1838, t. I, p. IX.

4. *Id.*, t. III, pp. 92-93.

intercale ensuite une longue harangue du chef flamand, qui exhorte ses troupes à bien combattre. Après ce discours,

Plein d'une ardeur farouche, il se baissa, prit un peu de terre et, la mettant en bouche, il éleva la voix et reprit : « Par cette terre précieuse que je veux porter en moi, je jure aujourd'hui de vaincre ou de mourir. Dieu m'entende ! »

Tous les rangs se baissèrent ensemble, et les hommes mangèrent un peu de la terre de leur patrie. Cette terre, en descendant en eux, les remplit d'un sentiment de rage tranquille et d'un sombre désir de vengeance... ¹

Vu son succès, *De Leeuw van Vlaendren* aura sans doute joué un rôle important dans la diffusion d'une image qui devait si bien s'incruster dans l'esprit des Belges que des historiens lui ont réservé un bon accueil.

On nous permettra de ne pas multiplier ici les références. Mais comment ne pas faire état des lignes qui vont suivre ? Pirenne, le grand Pirenne, parlant de Villani, déforme inconsciemment cette source unique. S'il ne la trahit pas vraiment, il y projette du moins quelque chose de l'interprétation moderne ; jugez plutôt :

Dans une scène célèbre, l'auteur nous montre les communiens dévotement agenouillés autour d'un prêtre qui officie et, la messe terminée, portant à leur bouche, avant de se relever, un peu de la terre du sol national qu'ils vont arroser de leur sang ².

Qu'attendre alors des auteurs de manuels ? Pour abréger, contentons-nous de deux ouvrages plus ou moins récents qui montrent

1. Hy bukte zich met hevige geestdrift, en nam een weinig aerde van den grond. Hetzelve in den mond stekende, verhief hy zyne stem hooger, en hernam : « Ik zweer by deze duerbare aerde, welke ik in my dragen wil, dat ik heden zal sterven of overwinnen. God hoore my ! »

Alle de scharen bukten zich te gelyk, en aten insgelyks een weinig aerde van den vaderlandschen grond. Die aerde in hunnen boezem zinkende, vervulde hen met een gevoel van stille razerny en van sombere wraeklust... (*Id.*, t. III, p. 95).

2. H. PIRENNE, *La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai*, dans le *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire ou recueil de ses bulletins*, 4^e série, t. XVII, 1890, p. 39.

combien le cliché est tenace. Le premier est destiné à la classe de rhétorique :

... le roi envoya pour réduire les rebelles une nombreuse armée, composée de la fleur de la chevalerie française, sous les ordres de Robert d'Artois. Le 11 juillet 1302, après avoir prié Dieu et baisé la terre qu'ils allaient défendre, rangés en bataille sous les murs de *Courtrai* dans la plaine de *Groeninghe*, [...] les métiers flamands taillèrent en pièces l'armée française ¹.

L'allusion est devenue très discrète ; elle comporte certes un élément religieux, mais assez effacé ; quant à la manducation, jugée sans doute trop barbare, elle a cédé la place au baiser, plus distingué ², baiser dont la signification patriotique transparaît dans la relative « qu'ils allaient défendre ». — L'autre manuel est à l'usage des écoles primaires :

À une messe célébrée en plein air dans leur camp, tous s'agenouillent au moment de la communion du prêtre et portent à leurs lèvres un peu de terre natale qu'ils vont arroser de leur sang ³.

Cette fois, la présence du prêtre et le moment de la communion rappellent mieux les sources médiévales, auxquelles on est peut-être retourné, directement ou non. Toutefois, le lien n'est pas rétabli avec l'absorption de terre : il y a seulement synchronisme, et la façon dont *terre* est déterminé montre à nouveau que demeure l'interprétation moderne du rite.

Revenons enfin à l'alexandrin qui nous a servi de titre : c'est le dernier d'un sonnet d'Albert Giraud. S'il est frappé en médaille et sonne bien, la médaille est faite d'un curieux alliage, qui fond en un tout deux gestes différents, dont l'un est

1. L. WILLAERT, *Histoire de Belgique*, 6^e éd., Tournai, 1944, p. 81.

2. Pour mémoire, Michelet avait déjà rapproché les deux gestes que je considère comme distincts à l'origine. La recherche de l'euphémisme apparaît ailleurs dans « portèrent à leurs lèvres » : cf. Voisin, Pirenne et le manuel suivant.

3. R.J. et É. HÉBETTE, *Histoire de Belgique par la méthode active et concrète*, Degré moyen, Namur, 1960 (réédition), p. 52.

parfois substitut de l'autre, comme nous l'avons vu. Peut-être cette disparate s'explique-t-elle si on replace le vers dans son contexte :

Les Mangeurs de terre

A Georges Eekhoud

Au temps des Léliards et des têtes coupées,
Quand la Flandre, à l'appel des tragiques beffrois,
Noyait superbement les princes et les rois
Dans le fleuve de sang des rouges épopées ;

Avant de se ruer aux larges équipées,
Et pour se préserver des suprêmes effrois,
Les Communiens baisaient, sous le geste des croix,
Cette terre à laquelle ils vouaient leurs épées.

O mon rude Poète ! O cœur plein du passé !
Silencieusement dans ton œuvre enfoncé,
Gardant l'esprit flamand d'un mélange adultère,

Jamais je n'ai relu tes livres sans y voir,
Ainsi qu'en un cruel et splendide miroir,
L'héroïque baiser de ces mangeurs de terre. ¹

Le geste authentique, évoqué anticipativement dans le titre du poème, est tenu en réserve pour l'hémistiche final, où il prend un relief évident, comme si l'auteur avait voulu ne préciser qu'alors, et pour ce motif, la vraie nature du baiser mentionné dans le second quatrain. Relevons aussi, au vers 7, « sous le geste des croix ». Bien sûr, en considérant l'œuvre isolément, on ne peut guère voir là qu'une bénédiction de l'Église consacrant un rite patriotique ; mais, encore que le détail puisse avoir été rapporté, aux yeux de l'historien qui compare avec d'autres témoignages, il semblera plutôt constituer un résidu de la pseudo-communion originelle.

À côté de ce développement du thème, on trouve aussi dans nos lettres des allusions fugaces, et dépourvues cette fois de l'indice rappelant plus ou moins l'ancienne signification religieuse. C'est le

1. Albert GIRAUD, *Hors du siècle*, Paris, 1888, pp. 97-98.

cas dans *Les tours au bord de la mer*, un des beaux poèmes d'Émile Verhaeren, dont le dernier mouvement débute comme suit :

Flandre tenace au cœur ; Flandre des aïeux morts
Avec la terre aimée entre leurs dents ardentes ;
Pays de fruste orgueil ou de rage mordante,
Dès qu'on barre ta vie ou qu'on touche à ton sort. ¹

Il ne s'agit donc pas de n'importe quels ancêtres gisant sous terre, mais des héros de Courtrai ; et ces vers prennent alors un sens autrement précis, en parfait accord avec la seconde partie de la citation.

Une mention spéciale doit être faite à un hémistiche d'Albert Giraud encore, qui envisage apparemment de mourir lui-même comme les aïeux de ces temps lointains dont il éprouve la nostalgie. Pour mieux comprendre la portée de ce dernier avatar du rite, reproduisons un contexte de quelques strophes :

Puisque je n'ai pu vivre en ces siècles magiques,
Puisque mes chers soleils pour d'autres yeux ont lui,
Je m'exile à jamais dans ces vers nostalgiques
Et mon cœur n'attend rien des hommes d'aujourd'hui.

La multitude abjecte est par moi détestée,
Pas un cri de ce temps ne franchira mon seuil ;
Et pour m'ensevelir loin de la foule athée,
Je saurai me construire un monument d'orgueil.

Je travaillerai seul, en un silence austère,
Nourrissant mon esprit des vieilles vérités,
Et je m'endormirai, *bouche pleine de terre*,
Dans la pourpre des jours que j'ai ressuscités. ²

Ces vers sont repris à la pièce liminaire du recueil, qui, plutôt qu'une évocation d'un certain passé, constitue un manifeste poétique ; on aura d'ailleurs reconnu plus d'un lieu commun, plus d'une image propres au genre dans le passage cité. Si l'expres-

1. Émile VERHAEREN, *Toute la Flandre. La guirlande des dunes*, Bruxelles, 1907, p. 23. — J'ajoute le tréma qui manque sur le *i* de *aïeux*.

2. Albert GIRAUD, *O. c.*, pp. 10-11, strophes 7 à 9 de la première pièce, qui porte le même titre que le recueil. — Les italiques sont de moi.

sion soulignée est amenée assez naturellement par la fresque médiévale qui précède, elle étonne pourtant, parce qu'à bien relire, on s'aperçoit que, dans le contexte, elle n'est susceptible d'aucune des deux interprétations connues ! Une lecture littérale, attentive surtout aux vers 3, 7-8 et 11-12 de l'extrait, suggère l'idée d'un temps qui se transforme en lieu ; et la poésie est ce lieu : terre d'exil où le poète s'isole, banni volontaire, terre de sépulture où, « mort », il s'ensevelit dans le tombeau de l'œuvre. Ainsi se dégage un sens symbolique proprement littéraire et assez inattendu : l'entourage allégorise *terre*, et il s'agit ici d'une communion qui a fait « manger » à Giraud ce qui lui a fourni la « terre » de son « exil » et de son « sépulcre ».

Ce curieux aboutissement s'explique bien entendu à partir de l'interprétation anachronique du pseudo-sacrement d'autrefois, laquelle n'en paraîtra que plus importante. Car on aura compris sans doute l'intérêt de cette erreur : elle a la beauté des mythes et accède en quelque sorte à une vérité seconde ; disons même qu'elle éclaire l'histoire, non certes telle qu'elle s'est déroulée, mais telle qu'elle est revécue par la postérité.

Chronique

Séances mensuelles de l'Académie

Le 12 janvier, après le déjeuner traditionnel de commencement d'année, le directeur sortant de charge, M. Edmond Vandercammen, a transmis ses pouvoirs à M. Gustave Vanwellkenhuyzen, élu directeur pour 1969 et pour la deuxième fois.

L'Académie a entendu une communication de M. Robert-Léon Wagner sur certains aspects, notamment linguistiques, des événements de mai 1968.

L'Académie a examiné les vœux qui lui ont été présentés par le groupe du Roman pour une réforme du Fonds National de la littérature. Elle a constaté à cette occasion que le fonctionnement du Fonds National de la Littérature est généralement mal connu et qu'une meilleure information sur cet organisme est souhaitable.

Pour le concours de 1972, l'Académie, adoptant une proposition de M. Vanwelkenhuyzen, a choisi la question suivante, posée par la section de littérature : « On demande une étude sur Lamennais et la Belgique ».

Des subventions d'aide à l'édition de manuscrits inédits et un subside à une revue ont été attribués, sur le budget du Fonds National de la Littérature.

En ouvrant la séance du 8 février, le directeur a salué la mémoire d'Albert Guislain, décédé le 27 janvier.

Pour répondre à des demandes qui lui sont souvent adressées, l'Académie a décidé de former une commission chargée de préparer les réponses à des questions présentant un réel intérêt linguistique et relatives à des problèmes de la langue française particuliers à la Belgique.

M. Vanwelkenhuyzen a fait une communication intitulée *Van Lerberghe et les jeunes filles*, deuxième volet de celle que l'Académie avait entendue en novembre sur *Solyane*.

Des subventions du Fonds National de la Littérature ont été attribuées.

M. Fernand Desonay a été désigné pour être en automne l'hôte de l'Académie Tchèqueoslovaque.

Le 8 mars, le directeur a exprimé la tristesse de l'Académie dans le nouveau deuil qui l'atteint en la personne de dom Hilaire Duesberg, à qui il a rendu hommage.

Après un exposé, par le secrétaire, de l'échange de communiqués de presse qui s'est produit entre le Ministère de la Culture française et le bureau de l'Académie concernant le Fonds National de la Littérature, l'Académie, à l'unanimité, a voté une résolution qui sera présentée à M. le Ministre de la Culture française.

La commission de consultation en matière de langage a proposé ses réponses aux questions que lui avait transmises l'Académie. Ces réponses ont été adoptées. Elles sont reprises ci-dessous.

Problèmes du langage français en Belgique

La question s'étant posée en commission de la révision constitutionnelle de savoir s'il fallait dire la province *de* ou *du* Luxembourg, M. le Président du Sénat a souhaité avoir sur ce point l'avis de l'Académie, qui a donné la réponse suivante : parce que c'est l'usage courant de l'administration dans ses publications officielles et parce que, depuis cent ans, les écrivains français et belges ont marqué une nette préférence pour cet usage, il faut employer *de* et non *du* dans les expressions : *province de Brabant, de Hainaut, de Limbourg, de Luxembourg* bien qu'on dise à bon droit : *le Brabant, le Hainaut, le Limbourg*, et donc : *Conseil provincial du Brabant, etc.*

D'autre part, M. Fernand Robert, au nom de la société *Le Vieux Liège*, a demandé si l'Académie jugeait qu'il fallait écrire *terris* ou *terril*.

En réponse, l'Académie rappelle que, quelle que soit l'orthographe du mot en question, la prononciation à recommander est *terri* sans consonne finale ; qu'à défaut d'employer la graphie conforme à l'étymologie, *terris*, l'usage français actuel permet de choisir entre *terril* et *terri*.

L'action pour la langue française

Du 8 au 11 avril s'est tenue à Paris l'assemblée du Conseil international de la langue française. Le président de ce Conseil, M. Joseph

Hanse, en a rendu compte à la Tribune radiophonique de l'Académie, et il a rapproché de cette importante réunion de travail d'autres manifestations récentes qui montrent comment s'élabore l'organisation multiple de la francophonie.

Vouée par définition à la défense et à l'illustration de la langue française, l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises s'est toujours intéressée au destin du français dans le monde, ainsi que le lui prescrit d'ailleurs son caractère international. Ne réserve-t-elle pas dix sièges à des étrangers ? On est très attentif, dans les autres pays, à cette particularité de notre Académie ; à l'heure où les échanges internationaux, intercontinentaux se multiplient, elle apparaît comme un symbole et elle jouit du prestige d'être la seule Académie de langue et de littérature qui réunisse, depuis près de cinquante ans, des écrivains et des philologues servant à travers le monde la langue française. Si l'on veut une preuve toute récente de son crédit, on la trouvera dans l'invitation adressée à son secrétaire perpétuel, notre ami Marcel Thiry, par le Président de la République du Niger, M. Hamani Diori, à assister à la Conférence ministérielle des pays francophones, à Niamey. Il s'agissait de créer une Agence de coopération multilatérale entre les pays entièrement ou partiellement de langue française. Quoi de plus naturel que de resserrer les liens culturels et de multiplier les échanges, en les coordonnant davantage, entre tous ceux qui, en Europe, en Afrique, en Amérique, en Asie, parlent la même langue ?

J'ai entendu à Niamey, où je représentais le Conseil international de la langue française, d'émouvantes déclarations d'attachement au français, de reconnaissance envers ce qu'il apporte à tant de jeunes États d'Afrique. Une sorte d'exaltation se propageait, d'orateur à orateur, à l'idée que cette conférence réunissait pour la première fois des ministres de tous les États entièrement ou partiellement francophones, y compris le Canada, dont un ministre siégeait à côté d'un ministre du Québec.

Et je songeais à la rapidité avec laquelle les événements se sont précipités depuis quatre ans dans l'organisation de la francophonie et dans la conscience collective de la responsabilité du destin du français.

En 1965, quand, sous le patronage de l'Académie, nous avons organisé à Namur la 1^{re} Biennale de la langue française, qui eût osé prévoir qu'un tel chemin allait être parcouru en si peu de temps ? Nous venions de fonder, avec notre ami Alain Guillermou, la Fédération du français universel, dont il avait pris l'initiative. Il s'agissait au

départ de réunir, pour provoquer une connaissance mutuelle et une modeste coopération, les organismes voués à la défense du français dans quatre vieux pays francophones : la France, la Belgique, le Canada, la Suisse. La Belgique y était représentée par l'Office du bon langage, de la Fondation Charles Plisnier.

On se mit aussitôt d'accord pour organiser des Biennales de la langue française — ce qui ne s'était jamais fait — et pour tenir la première à Namur. Au moment d'en établir le programme, nous eûmes l'intuition, avec Alain Guillerrou, qu'il fallait associer à cette Biennale non seulement les quatre pays représentés dans la Fédération du français universel, mais tous les pays, toutes les régions francophones, d'Aoste à Haïti, en passant par les jeunes États africains et par Madagascar. C'était alors une audace, un pari. Ou plutôt, ce n'était que reconnaissance et lucidité. Il nous semblait qu'à partir du moment où nous luttions pour un français universel, au sens nouveau qu'Alain Guillerrou avait donné à cette expression, un français dont l'unité fondamentale fût assurée à travers le monde, il fallait associer à notre croisade ces États d'Afrique dont la clairvoyance et la sagesse avaient compris l'importance du français pour leur unité, pour leur union, pour leur statut international. D'autre part, si l'on pouvait se réjouir que le français fût parlé par une centaine de millions d'individus à travers le monde, il fallait songer à cette nouvelle centaine de millions de francophones dont l'Afrique nous offrait la promesse. Il fallait tâcher de faire progresser l'idée que la communauté de langue doit être une réalité, que la responsabilité de cette langue incombe à tous ceux qui la parlent et aux États où elle est parlée, et qu'il était temps de renoncer à un hexagone français s'arrogeant ou semblant s'arroger le monopole de la sauvegarde et du destin de la langue.

Notre initiative fut couronnée de succès ; la Biennale de Namur apparut comme un événement historique ; la presse internationale se plut à employer cette expression et à parler des premiers États généraux de la langue française ; on avait senti passer à plusieurs reprises, dans ces journées de septembre 1965, à la maison namuroise de la Culture, l'émotion des retrouvailles (il y a deux cents ans que nous attendions cette rencontre, nous disaient les Canadiens), on avait perçu aussi la ferveur de grandes attentes (ne nous abandonnez pas, nous disaient de jeunes intellectuels noirs, en prenant congé).

Ce succès y fut-il pour quelque chose ? Les événements dès lors se précipitèrent : on vit le Premier Ministre français, M. Georges Pompidou, installer solennellement, en 1966, le Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française. Cet organisme gouver-

nemental, composé de très hautes personnalités françaises, et dont la création seule était déjà un événement dans l'histoire de la langue, réalisa bientôt un autre projet d'Alain Guillerrou, celui d'une Académie internationale de grammaire.

Ainsi naquit, en juillet 1967, le Conseil international de la langue française, chargé de dire le droit en matière de langage, en collaboration avec l'Académie française, et de fournir au français les mots nouveaux dont il a besoin pour faire face au progrès des sciences et des techniques. Mais l'originalité de ce Conseil est qu'il groupe des spécialistes de tous les pays francophones et que chacun d'eux est membre à part entière, appelé à se prononcer, comme tous les autres, sur les questions de langage. Certains esprits timorés craignaient, pourquoi ne pas l'avouer ? qu'un étranger eût autant à dire qu'un Français en la matière. L'expérience a prouvé que les interventions des Africains, au sein du Conseil, sont des plus pertinentes. Et que dire de l'apport des Canadiens, qui nous offrent leurs problèmes d'archaïsmes, d'américanismes et de traduction et dont la vigilance et l'esprit combatif sont pour chacun de nous un stimulant ?

Si d'ailleurs la Biennale de Namur fut la semence jetée au vent, celle de Québec, en septembre 1967, put déjà récolter les premiers fruits en abordant plusieurs questions essentielles.

Pour en revenir au Conseil international, on ne s'étonnera pas que l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises en suive l'action avec le plus vif intérêt. Trois de ses membres sont d'ailleurs parmi les sept Conseillers belges, et c'est l'un d'eux qui assume la présidence de ce Conseil de 75 membres. Le titre de Membre à vie du Conseil international de la langue française a en outre été décerné à notre Secrétaire perpétuel, comme au président Léopold Sédar Senghor et aux membres de la Commission du dictionnaire de l'Académie française.

Le Conseil international, installé en octobre dernier dans une des salles historiques du château de Versailles, vient de tenir à Paris sa deuxième Assemblée plénière. Il a pris, au cours de ses séances de travail, d'importantes décisions. Après une première consultation de tous ses membres sur le projet Thimonnier de réforme ou d'émondage de l'orthographe, il a constitué une commission internationale de dix membres qui, après examen, fera rapport au Conseil ; celui-ci se prononcera définitivement avant le 1^{er} janvier. Si l'Académie française approuve nos propositions, qu'attend impatiemment le Ministre français de l'Éducation nationale, on pourra, loin de solutions extrémistes et vouées à l'échec, proposer une rationalisation de l'orthographe, et celle-ci pourra enfin être enseignée avec méthode et profit.

Une autre initiative importante du Conseil, une initiative de plus, à vrai dire, de l'inventif Alain Guillermou, est une banque des mots, où l'on pourra puiser les vocables français dont le besoin se fait sentir quotidiennement, et de plus en plus, pour nommer les réalités nouvelles, objets ou concepts, que la science et la technique jettent chaque année par milliers à travers le monde, et qui portent trop souvent des noms étrangers. Ici également une étroite collaboration internationale s'organise entre le Conseil, les centres de recherche du Canada et les dépouillements effectués à l'Université de Besançon et au Trésor de la langue française, à Nancy.

Enfin, sans énumérer toutes les activités, toutes les enquêtes auxquelles se consacrera le Conseil international, en même temps qu'il poursuivra la préparation du Glossaire du français universel, je noterai seulement les progrès déjà très sensibles effectués dans la recherche de termes médicaux français. Le Conseil organisera d'ailleurs un colloque international sur ce thème, à Liège, en octobre, pendant la quinzaine qui commémorera le 50^e anniversaire de la remise de la Légion d'honneur à la cité ardente par le président Raymond Poincaré.

C'est à Liège aussi que se tiendra, pendant cette même Quinzaine, la troisième Biennale de la langue française. Ainsi, une fois de plus, la Wallonie sera le lieu de rassemblement de ceux qui veulent non seulement affirmer leur appartenance à une même patrie spirituelle mais servir leur langue, l'aider à s'adapter aux conditions nouvelles de son universalité et aux besoins contemporains, à jouer mieux encore son rôle de très grande langue de culture.

Hors de Belgique

En janvier, M. Marcel Thiry a fait à Nice, à la chaire Maeterlinck du Centre d'études méditerranéen, une conférence sur *Maurice Maeterlinck et Robert Vivier devant le bonheur* ; et à Rome, à l'Academia Belgica, une conférence sur *les attaches italiennes et les attaches wallonnes de Guillaume Apollinaire*.

OUVRAGES PUBLIÉS

PAR

l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises

BRUXELLES, PALAIS DES ACADÉMIES

ACADÉMIE. — <i>Table Générale des Matières du Bulletin de l'Académie</i> . Années 1922 à 1959. 1 brochure in-8° de 78 p. — 1960.	35 fr.
ACADÉMIE. — <i>Le centenaire d'Émile Verhaeren</i> . Discours, textes et documents (Luc Hommel, Léo Collard, duchesse de La Rochefoucauld, Maurice Garçon, Raymond Queneau, Henri de Ziegler, Diego Valeri, Maurice Gilliams, Pierre Nothomb, Lucien Christophe, Henri Liebrecht, Alex Pasquier, Jean Berthoin, Édouard Bonnefous, René Fauchois, J. M. Culot) 1 vol. in-8° de 89 p. — 1956	100 —
ACADÉMIE. — <i>Le centenaire de Maurice Maeterlinck</i> . Discours, études et documents (Carlo Bronne, Victor Larock, duchesse de La Rochefoucauld, Robert Vivier, Jean Cocteau, Jean Rostand, Georges Sion, Joseph Hanse, Henri Davignon, Gustave Vanwelkenhuyzen, Raymond Pouillart, Fernand Desonay, Marcel Thiry). 1 vol. in-8° de 314 p. — 1964	220 —
ANGELET Christian. — <i>La poésie de Tristan Corbière</i> . 1 vol. in-8° de 145 p. — 1961	100 —
BAYOT Alphonse. — <i>Le Poème moral</i> . Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200. 1 vol. in-8° de 300 p. — 1929	250 —
BERVOETS Marguerite. — <i>Œuvres d'André Fontainas</i> . 1 vol. in-8° de 238 p. — 1949	160 —
BIBLIOGRAPHIE des écrivains français de Belgique. 1881-1960.	
Tome 1 (A-Des) établi par Jean-Marie CULOT. 1958. 1 vol. in-8° de VII-304 p.	160 —
Tome 2 (Det-G) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jean WARMOES, sous la direction de Roger BRUCHER. 1966. 1 vol. in-8° de XXXIX-219 p.	250 —
Tome 3 (H-L) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jeanne BLOGIE, sous la direction de Roger BRUCHER. 1968. 1 vol. in-8° de XIX-310 p.	250 —
BODSON-THOMAS Annie. — <i>L'Esthétique de Georges Rodenbach</i> . 1 vol. 14 × 20 de 208 p. — 1942	125 —
BOUMAL Louis. — <i>Œuvres</i> (publiées par Lucien Christophe et Marcel Paquot). Réédition, 1 vol. 14 × 20 de 211 p. — 1939	100 —
BRAET Herman. — <i>L'accueil fait au symbolisme en Belgique, 1885-1900</i> . 1 vol. in-8° de 203 p.	200 —

- BRONCKART Marthe. — *Études philologiques sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin*. I vol. in-8° de 306 p. — 1933 175 —
- BUCHOLE Rosa. — *L'Évolution poétique de Robert Desnos*. I vol. 14 × 20 de 328 p. — 1956 175 —
- CHAINAYE Hector. — *L'Ame des choses*. Réédition I vol. 14 × 20 de 189 p. — 1935 115 —
- CHAMPAGNE Paul. — *Nouvel essai sur Octave Pirmez. I. Sa vie*. I vol. 14 × 20 de 204 p. — 1952 125 —
- CHARLIER Gustave. — *Le Mouvement romantique en Belgique. (1815-1850). I. La Bataille romantique*. I vol. in-8° de 423 p. — 1931 275 —
- CHARLIER Gustave. — *Le Mouvement romantique en Belgique. (1815-1850) II. Vers un Romantisme national*. I vol. in-8° de 546 p. — 1948 275 —
- CHARLIER Gustave. — *La Trage-Comédie Pastorale (1594)* I vol. in-8° de 116 p. — 1959 125 —
- CHRISTOPHE Lucien. — *Albert Giraud. Son œuvre et son temps*. I vol. 14 × 20 de 142 p. — 1960 90 —
- COMPÈRE Gaston. — *Le Théâtre de Maurice Maeterlinck*. I vol. in-8° de 270 p. — 1955 160 —
- CULOT Jean-Marie. — *Bibliographie d'Émile Verhaeren*. I vol. in-8° de 156 p. — 1958 140 —
- DAVIGNON Henri. — *Charles Van Lerberghe et ses amis*. I vol. in-8° de 184 p. — 1952 140 —
- DAVIGNON Henri. — *L'Amitié de Max Elskamp et d'Albert Mockel (Lettres inédites)*. I vol. 14 × 20 de 76 p. — 1955 70 —
- DAVIGNON Henri. — *De la Princesse de Clèves à Thérèse Desqueyroux*. I vol. 14 × 20 de 237 p. — 1963 115 —
- DEFRENNE Madeleine. — *Odilon-Jean Périer*. I vol. in-8° de 468 p. — 1957 250 —
- DELBUILLE Maurice. — *Sur la Genèse de la Chanson de Roland*. I vol. in-8° de 178 p. — 1954 140 —
- DE REUL Xavier. — *Le roman d'un géologue*. Réédition (Préface de Gustave Charlier et introduction de Marie Gevers). I vol. 14 × 20 de 292 p. — 1958 160 —
- DESONAY Fernand. — *Ronsard poète de l'amour. I. Cassandre*. I vol. in-8° de 282 p. — Réimpression, 1965 185 —
- DESONAY Fernand. — *Ronsard poète de l'amour. I. De Marie à Genève*. I vol. in-8° de 317 p. — Réimpression, 1965 200 —
- DESONAY Fernand. — *Ronsard poète de l'amour. III. Du poète de cour au chantre d'Hélène*. I vol. in-8° de 415 p. — 1959 220 —
- DE SPRIMONT Charles. — *La Rose et l'Épée*. Réédition. I vol. 14 × 20 de 126 p. — 1936 100 —

DONEUX Guy. — <i>Maurice Maeterlinck. Une poésie. Une sagesse. Un homme.</i> 1 vol. in-8° de 242 p. — 1961	140 —
DOUTREPONT Georges. — <i>Les Proscrits du Coup d'État du 2 décembre 1851 en Belgique.</i> 1 vol. in-8° de 169 p. — 1938	100 —
DUBOIS Jacques. — <i>Les Romanciers français de l'Instantané au XIX^e siècle.</i> 1 vol. in-8° de 221 p. — 1963	140 —
ÉTIENNE Servais. — <i>Les Sources de « Burg-Jargal ».</i> 1 vol. in-8° de 159 p. — 1923	100 —
FRANÇOIS Simone. — <i>Le Dandysme et Marcel Proust (De Brummel au Baron de Charlus).</i> 1 vol. in-8° de 115 p. — 1956	125 —
GILLIS Anne-Marie. — <i>Edmond Breuché de la Croix.</i> 1 vol. 14 × 20 de 170 p. — 1957	115 —
GILSOUL Robert. — <i>La Théorie de l'Art pour l'Art chez les écrivains belges de 1830 à nos jours.</i> 1 vol. in-8° de 418 p. — 1936	225 —
GILSOUL Robert. — <i>Les influences anglo-saxonnes sur les Lettres françaises de Belgique de 1850 à 1880.</i> 1 vol. in-8° de 342 p. — 1953	220 —
GIRAUD Albert. — <i>Critique littéraire.</i> Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 187 p. — 1951	115 —
GUIETTE Robert. — <i>Max Elskamp et Jean de Bosschère.</i> Correspondance. 1 vol. 14 × 20 de 64 p. — 1963	60 —
GUILLAUME Jean S.J. — <i>La poésie de Van Lerberghe.</i> Essai d'exégèse intégrale. 1 vol. in-8° de 247 p. — 1962	135 —
GUILLAUME Jean S.J. — <i>Essai sur la valeur exégétique du substantif dans les « Entrevisions » et « La Chanson d'Ève » de Van Lerberghe.</i> 1 vol. in-8° de 303 p. — 1956	175 —
GUILLAUME Jean S.J. — <i>Le mot-thème dans l'exégèse de Van Lerberghe.</i> 1 vol. in-8° de 108 p. — 1959	100 —
GUILLAUME Jean, S. J. — <i>« Les Chimères » de Nerval.</i> Édition critique. 1 vol. in-8° de 172 p. avec 12 pl. h.-texte	180 —
HAUST Jean. — <i>Médecinaire Liégeois du XIII^e siècle et Médecinaire Namurois du XIV^e (manuscrits 815 à 2.700 de Darmstadt).</i> 1 vol. in-8° de 215 p. — 1941	130 —
HEUSY Paul. — <i>Un coin de la Vie de misère.</i> Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 167 p. — 1942	115 —
HOUSSA Nicole. — <i>Le souci de l'expression chez Colette.</i> 1 vol. 14 × 20 de 236 p. — 1958	135 —
« <i>La Jeune Belgique</i> » (et « <i>La Jeune revue littéraire</i> »). <i>Tables générales des matières,</i> par Charles Lequeux (Introduction par Joseph Hanse). 1 vol. in-8° de 150 p. — 1964	100 —
LECOCQ, Albert. — <i>Œuvre poétique.</i> Avant-propos de Robert Silvercruys. Images d'Auguste Donnay. Avec des textes inédits. 1 vol. in-8° de 336 p.	250 —
LEMONNIER Camille. — <i>Paysages de Belgique.</i> Réédition. Choix	

de pages. Préface par Gustave Charlier. 1 vol. 14 × 20 de 135 p. — 1945	100 —
MAES Pierre. — <i>Georges Rodenbach (1855-1898)</i> . Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol. 14 × 20 de 352 p. — 1952	175 —
MARET François. — <i>Il y avait une fois</i> . 1 vol. 14 × 20 de 116 p. — 1943	80 —
MICHEL Louis. — <i>Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse</i> . 1 vol. in-8° de 432 p. — 1935	220 —
NOULET Émile. — <i>Le premier visage de Rimbaud</i> . 1 vol. 14 × 20 de 324 pages. — 1953	185 —
OTTEN Michel. — <i>Albert Mochel. Esthétique du Symbolisme</i> . 1 vol. in-8° de 256 p. — 1962	150 —
PAQUOT Marcel. — <i>Les Étrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeux à Molière</i> . 1 vol. in-8° de 224 p.	135 —
PICARD Edmond. — <i>L'Amiral</i> . Réédition 1 vol 14 × 20 de 95 p. — 1939	80 —
PIRMEZ Octave. — <i>Jours de Solitude</i> . Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 351 pages. — 1932	115 —
POHL Jacques. — <i>Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique</i> . — 1 vol. in-8° de 248 p. — 1962	145 —
RENCHON Hector. — <i>Études de syntaxe descriptive. Tome I : La conjonction « si » et l'emploi des formes verbales</i> . 1 vol. in-8° de 200 p.	130 —
Tome II : <i>La syntaxe de l'interrogation</i> . 1 vol. in-8° de 284 p.	185 —
REICHERT Madeleine. — <i>Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André Van Hasselt</i> . 1 vol. in-8° de 248 p. — 1933	140 —
REIDER Paul. — <i>Mademoiselle Vallantin</i> . Réédition. (Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen). 1 vol. 14 × 20 de 216 p. — 1959	115 —
REMACLE Louis. — <i>Le parler de la Gleize</i> . 1 vol. in-8° de 355 p. — 1937	175 —
REMACLE Madeline. — <i>L'élément poétique dans « A la recherche du Temps perdu » de Marcel Proust</i> . 1 vol. in-8° de 213 p. — 1954	160 —
ROBIN Eugène. — <i>Impressions littéraires</i> (Introduction par Gustave Charlier). 1 vol. 14 × 20 de 212 p. — 1957	115 —
RUELLE Pierre. — <i>Le vocabulaire professionnel du houilleur borain</i> . 1 vol, in-8° de 200 p. — 1953	175 —
SANVIC Romain. — <i>Trois adaptations de Shakespeare : Mesure pour Mesure, Le Roi Lear, La Tempête</i> . Introduction et notices de Georges SION. 1 vol. in-8° de 382 p.	250 —
SCHAEFFER Pierre-Jean. — <i>Jules Destrée</i> . Essai biographique. 1 vol. in-8° de 420 p. — 1962	250 —

SEVERIN Fernand. — <i>Lettres à un jeune poète</i> , publiées et commentées par Léon Kochnitzky. 1 vol. 14 × 20 de 132 p. — 1960	100 —
SOREIL Arsène. — <i>Introduction à l'histoire de l'Esthétique française</i> (nouvelle édition revue). 1 vol. in-8° de 152 p. — 1955	120 —
SOSSET L. L. — <i>Introduction à l'œuvre de Charles De Coster</i> . 1 vol. in-8° de 200 p. — 1937	100 —
THOMAS Paul-Lucien. — <i>Le Vers moderne</i> . 1 vol. in-8° de 247 p. — 1943	185 —
VANDRUNNEN James. — <i>En pays wallon</i> . Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 241 p. — 1935	100 —
VANWELKENHUYZEN Gustave. — <i>L'influence du naturalisme français en Belgique</i> . 1 vol. in-8° de 339 p. — 1930	220 —
VANWELKENHUYZEN Gustave. — <i>Histoire d'un livre : « Un mâle », de Camille Lemonnier</i> . 1 vol. 14 × 20 de 162 p. — 1961	115 —
VERMEULEN François. — <i>Edmond Picard et le réveil des Lettres belges (1881-1898)</i> . 1 vol. in-8° de 100 p. — 1935	90 —
VIVIER Robert. — <i>L'originalité de Baudelaire</i> (réimpression revue par l'auteur, suivie d'une note). 1 vol. in-8° de 296 p. — 1965	185 —
VIVIER Robert. — <i>Et la poésie fut langage</i> . 1 vol. 14 × 20 de 232 p. — 1954	160 —
VIVIER Robert. — <i>Traditore</i> . 1 vol. in-8° de 285 p. — 1960	175 —
« LA WALLONIE ». — <i>Table générale des matières</i> (juin 1886 à décembre 1892) par Ch. LEQUEUX. — 1 vol. in-8° de 44 p. — 1961	60 —
WARNANT Léon. — <i>La Culture en Hesbaye liégeoise</i> . 1 vol. in-8° de 255 p. — 1949	185 —
WILLAIME Élie. — <i>Fernand Severin — Le poète et son Art</i> . 1 vol. 14 × 20 de 212 p. — 1941	110 —

En outre, la plupart des communications et articles publiés dans ce Bulletin depuis sa création existent en tirés à part. Le présent tarif annule les précédents.

PRIX 40 Fr.